

HODAN



ma ville

Bulletin Municipal
Octobre 2022 - N°153





Le Mot du Maire

La Covid 19 est encore présente dans nos vies quotidiennes au gré des tests positifs des uns, des arrêts de travail des autres mais elle ne désorganise plus nos institutions et la vie de nos communes est redevenue normale avec ses fêtes, ses animations, ses travaux. La période électorale intense avec présidentielle et législative est passée et les institutions ont repris une vie normale.

La rénovation modernisation de l'école avance bien et a profité de cette période de vacances pour faire les travaux qui auraient pu gêner les enfants. Les travaux du parking de centre-ville avancent également mais ont dû faire l'objet d'adaptations des techniques de compactage des remblais pour diminuer les nuisances sur le voisinage. Le diagnostic général de la structure de l'église a débuté et permettra dans les mois qui viennent de définir un programme pluriannuel de lourds travaux sur ce monument de Houdan pour lesquels il faudra mobiliser des aides importantes.

La priorité de la rentrée va être de finaliser la commercialisation de différents éléments constitutifs de l'opération du parking du centre-ville : cinq lots à bâtir le long de l'Opton, 30 places de stationnement et un terrain le long de la rue de la Tour pour construction d'un petit immeuble de front de rue. Les recettes en résultant sont des éléments d'équilibre économique de l'opération.

L'autre priorité est de préparer la délégation à une société spécialisée de la gestion de l'ensemble du stationnement de Houdan de façon à ce qu'elle soit effective au plus tard en fin du second semestre 2023. Durant toute cette période, de nombreuses réunions d'information et de concertation seront tenues, tant avec l'association des commerçants qu'avec les habitants des quartiers concernés.

Une obligation qui s'imposera rapidement à toutes les communes est de participer à l'effort commun de réduction des consommations d'énergie pour diminuer le coût qu'elles provoquent mais aussi pour participer à la réponse au défi du changement climatique. Nous avons commencé un passage généralisé à l'éclairage public en leds mais il faut aller plus loin et nous proposerons des périodes d'extinction complète sur certaines tranches horaires comme le font déjà tant d'autres communes.

Enfin, nous développerons toutes les mesures de sensibilisation pour rappeler au respect des règles de la vie commune pour éviter tous les manquements que nous constatons aujourd'hui et qui ne peuvent plus être acceptés, compte tenu de leurs conséquences sur les conditions de travail de nos services techniques, et de leurs conséquences en termes de coût. Cela va des déjections canines non ramassées au dépôt de sacs à ordures juste à côté d'un conteneur enterré et aux mégots qui jonchent le sol. Nul doute qu'il faudra peut-être passer à la constatation de ces manquements et leur sanction.

Je souhaitais partager avec vous ces priorités et orientations qui organiseront la vie municipale sur ces prochains mois.

Avec mes sentiments dévoués
Jean-Marie TETANI

Les élections à Houdan

Quatre dimanches du printemps ont été consacrés aux élections présidentielle et législative. Nous remercions l'ensemble des agents et des élus qui ont permis à ces élections de se dérouler dans les meilleures conditions.

- Résultats des élections présidentielles

Avec 76,68% de participation, Houdan a un peu moins voté qu'au premier tour (80,62% de participation). Près de 9% de bulletins blancs ou nuls. Emmanuel Macron arrive en tête avec 62,55% des voix exprimées, un score supérieur à son résultat national.

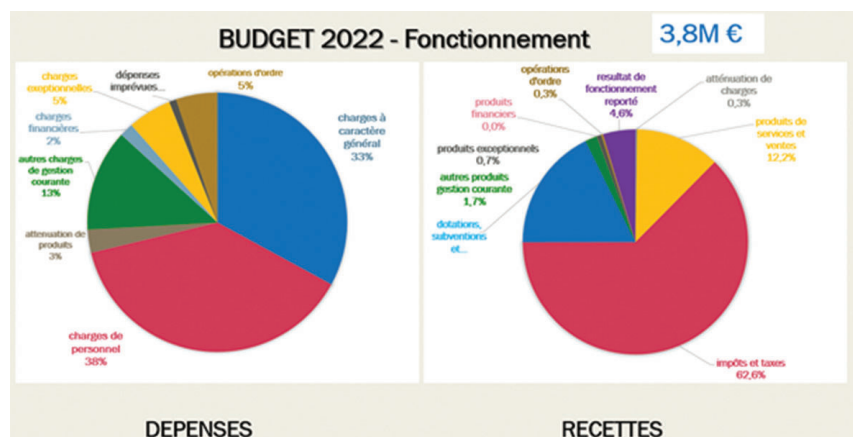
ELECTION PRESIDENTIELLE		
2ème TOUR - 24 AVRIL 2022		
DEPARTEMENT	YVELINES	78
ARRONDISSEMENT	MANTES LA JOLIE	09
CANTON	BONNIERES SUR SEINE	08
COMMUNE	HOUDAN	310
INSCRITS	2307	
ABSTENTIONS	538	23,32%
VOTANTS	1769	76,68%
BLANCS	133	7,52%
NULS	26	1,47%
EXPRIMES	1610	91,01%
1	MACRON EMMANUEL	1007 62,55%
2	LE PEN MARINE	603 37,45%
		1610

- Résultats des élections législatives

ELECTIONS LEGISLATIVES		
2ème TOUR - 19 JUIN 2022		
DEPARTEMENT	YVELINES	78
ARRONDISSEMENT	MANTES LA JOLIE	09
CANTON	BONNIERES SUR SEINE	08
COMMUNE	HOUDAN	310
INSCRITS	2333	
ABSTENTIONS	1189	50,96%
VOTANTS	1144	49,04%
BLANCS	76	6,64%
NULS	30	2,62%
EXPRIMES	1038	90,73%
	Nombre de voix	Pourcentage
1	MORIN Laurent	382 36,80%
2	MILLIENNE Bruno	656 63,20%
		1038

Rappel : Pour ne pas risquer d'être radié des listes électorales, quand bien même on est inscrit depuis très longtemps à Houdan, le fait de déménager d'un endroit de la ville à un autre doit être signalé en mairie.

Fiscalité et budget 2022



Le budget prévisionnel de fonctionnement 2022 s'élève à 3 829 000 € contre 3 741 000€ en 2021.

Et si on arrive encore à équilibrer nos charges de fonctionnement, il sera de plus en plus difficile de le faire pour 2023 face à l'augmentation incroyable du coût de l'énergie.

Il sera donc plus difficile de dégager des excédents de fonctionnement permettant de financer une part des investissements nécessaires à l'évolution de notre commune.

En automne, les avis d'imposition d'impôts locaux arrivent dans les boîtes aux lettres ou dans les ordinateurs. La fiscalité locale mérite alors quelques explications.

Lorsque le budget de la commune a été voté, la guerre en Ukraine et ses conséquences sur les économies nationales et locales n'étaient pas à l'ordre du jour mais les contraintes économiques sur les collectivités locales étaient déjà fortes.

L'étau sur ces collectivités locales se resserre chaque année un peu plus fort suivant un principe simple et assez cynique.

L'Etat réduit encore et encore ses dotations de fonctionnement aux communes tout en leur transférant de nouvelles charges ou nouvelles obligations sans juste contrepartie des coûts induits. Dans le même temps, il supprime la liberté fiscale qui était à la base de la décentralisation. En supprimant la taxe d'habitation, l'Etat ne laisse plus aux communes que la fixation du taux du foncier bâti et du foncier non bâti.

Pour équilibrer leurs comptes, les communes n'ont donc plus que le choix de diminuer les services rendus, d'augmenter les tarifs ou d'augmenter le taux du foncier bâti, c'est à dire faire porter l'effort collectif par les seuls propriétaires.

À Houdan, nous sommes très attentifs à cette question et pour l'exercice 2022 nous avons laissé constant le taux communal du foncier bâti à 22,63 % et celui du non bâti à 47,01 %.

Les contribuables concernés constateront quand même une augmentation car la loi de finances 2022 a revalorisé de près de 3,5% les bases du foncier bâti.

Mais d'une manière paradoxale, les années 2020 et 2021 ont permis de dégager des excédents de fonctionnement significatifs. Les contraintes générées par la Covid ont entraîné des dépenses supplémentaires mais ont surtout arrêté différentes activités et donc réduit des dépenses.

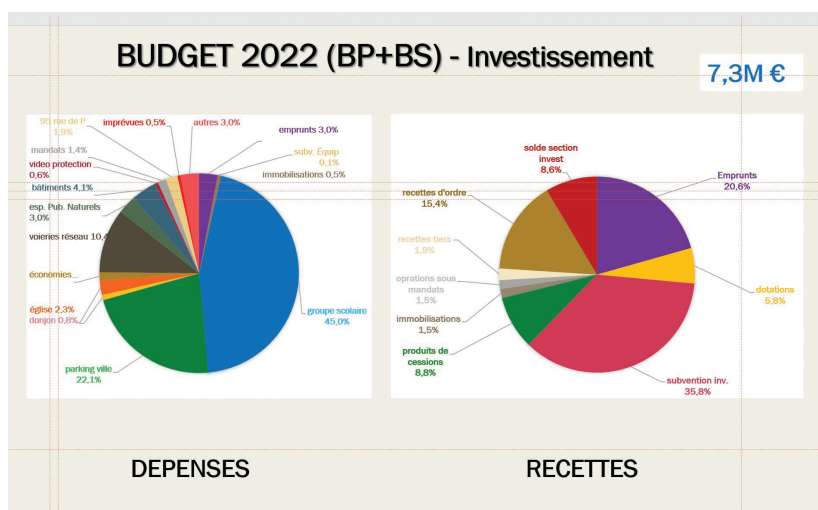
Ces excédents des années 2020 et 2021 sont bienvenus pour financer les investissements liés à la première phase de la deuxième tranche de rénovation de l'école, à la réalisation du parking de centre-ville et d'autres équipements programmés avec une réalisation sur 2022-2023. C'est le cas des jardins familiaux, du passage du centre-ville en zone 30, de la réalisation d'un parcours sportif, de l'aménagement des abords de l'école, de l'aménagement de la partie bâtie du chemin de la Croix aux Pèlerins, de la rénovation d'un tronçon de la Rue des Jeux de Billes, du passage progressif en leds de l'éclairage public, etc.

Pour équilibrer ces dépenses, la souscription d'un emprunt de l'ordre de 1,4 million sera nécessaire mais il ne sera tiré qu'en 2023 et ses premiers remboursements n'interviendront qu'en 2024, alors que le capital restant dû au titre des emprunts existants sera nettement diminué.

Des subventions ont été obtenues de la Région, du Département, de l'Etat pour diminuer la charge de la commune.

Sur ces bases, le budget d'investissement 2022, s'élève à 7,3 Millions €.

On pourra toujours dire que cela est supportable pour les contribuables puisqu'ils ne paient plus la taxe d'habitation, mais dans le principe la majorité de la population ne participe plus au financement du fonctionnement de la ville où elle réside, et ceci n'est pas satisfaisant.





Catherine, merci !

Catherine BUON a démissionné de sa fonction de conseillère municipale et de première adjointe. Elle l'a fait en considérant que des contraintes personnelles et professionnelles ne lui permettaient plus d'assurer ses fonctions avec la même présence, le même investissement qu'elle avait pu consacrer durant les années pendant lesquelles elle a été élue. Cette position l'honore.

En effet Catherine BUON a été élue pour la première fois en 2001. Depuis cette date, elle a été en charge de différents domaines (affaires sociales, ressources humaines, finances) mais elle a toujours été en charge des affaires scolaires.

Il est évident qu'elle laisse une très bonne image auprès des enseignants de notre groupe scolaire, et des représentants successifs des parents d'élèves.

Elle est à l'origine de tout le projet de rénovation modernisation de notre groupe scolaire dont la deuxième tranche est en cours.

Un grand merci à elle pour tout cela et aussi pour sa rigueur et sa volonté de toujours trouver de bons compromis.

Il sera proposé au conseil municipal de la nommer Maire adjoint honoraire.

Le départ de Catherine implique une nouvelle répartition des délégations dont elle avait la charge pour la bonne marche des affaires communales.



Jean-Baptiste Boucalt,

Conseiller municipal depuis le 15 mars 2020, membre de la Commission des finances depuis le 25 mai 2020, et désigné Vice-Président de celle-ci le 12 juillet 2022, s'est vu confier **la délégation de fonction au secteur des finances** le 15 juillet 2022.

Il exerce dorénavant les attributions suivantes :

- Vice-Présidence de la Commission des Finances,
- Préparation des Budgets, élaboration, suivi et actualisation du Plan Pluriannuel d'investissements,
- Recherche d'optimisation des ressources de la Ville,
- Représentation de la Ville aux instances intercommunales et extra-communales relatives à l'économie et aux finances.



Christine Debois Caron,

2^{ème} Adjointe au Maire, déjà en charge des secteurs « solidarité et action sociale », **prend en complément la délégation du secteur « Affaires scolaires ».**

Elle exerce dorénavant, en plus de ses attributions sur le secteur social :

- la Vice-Présidence de la commission « Vie Scolaire »,
- le suivi de la vie des écoles, des activités scolaires et périscolaires (y compris les séjours scolaires),
- le suivi de l'ensemble des établissements dont dépendent les enfants de Houdan (maternelle, élémentaire, secondaire, public et privé) et des transports vers ces établissements,
- le suivi et l'accompagnement des associations de parents d'élèves et l'appui à leurs manifestations,
- assure l'interface entre les écoles, enseignants, parents sur les travaux du groupe scolaire.



Julien Bourgogne,

Conseiller Municipal Délégué aux secteurs de l'événementiel et animation de la Ville, en charge de l'organisation des manifestations d'envergure de la ville depuis 2020, **s'est vu confier la délégation de fonction du secteur des animations liées au scolaire** : le carnaval des écoles, le Noël des enfants, la chasse aux œufs etc...



Isabelle Lebrun,

Conseillère Municipale Déléguée au secteur de la sensibilisation écologique et environnementale **est devenue Conseillère Communautaire.**

Personnel municipal : ça bouge !

Emma GATEAU, Responsable Urbanisme Foncier Habitat est arrivée le 1^{er} août 2022.



Gestion des déchets verts : une belle pagaille !

La décision par le SIEED de passer d'une collecte des déchets verts en sacs à une collecte en bacs a été prise avec mise en œuvre progressive à compter de début avril.

Les raisons de ce changement :

- réduction des dépenses car les bacs vont durer plusieurs années alors que les sacs étaient à réapprovisionner chaque année,
- plus grande souplesse pour les jours de ramassage (les bacs résistent à la pluie) donc moins de camions à mobiliser en même temps,
- réduction de la pénibilité pour les ramasseurs.

La distribution systématique des bacs à toute la population, avec jardin ou pas, en copropriété ou non, a entraîné une belle pagaille.

D'abord pour l'encombrement des trottoirs et nos services ont retiré les bacs qui y restaient sans trouver preneurs.

Ensuite des habitants avec déchets verts qui n'avaient pas eu de bacs.

Dans une période transitoire, les sacs papier ont continué à être ramassés **mais cette période est révolue et les dépôts de sacs papier sur les trottoirs ne pourront plus être tolérés.**

Tous les habitants susceptibles de produire des déchets verts et qui n'ont pas de bacs sont priés de le signaler à l'accueil de la mairie pour que le SIEED leur en fournisse.

Il est aussi rappelé que ces bacs de déchets qu'ils soient marron, jaune ou vert ne peuvent rester en permanence sur les trottoirs.

Gestion des déchets

La gestion des déchets est certainement une des préoccupations constantes de l'équipe municipale.

Cette gestion n'est pas de son ressort, elle dépend du SIEED (Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets) mais c'est bien à l'équipe municipale que chacun s'adresse pour réclamer, signaler des dysfonctionnements, râler !

Et c'est à l'équipe municipale d'essayer de régler les choses à son niveau sans que le coût soit pris en charge par le SIEED.

Un seul exemple ; les conteneurs enterrés : des habitants déposent des déchets à côté des conteneurs enterrés (qui ne sont pas encore remplis) par flemme de déchirer ou plier un carton ou de prendre des sacs à la dimension des ouvertures. Alors chaque matin nos services font la tournée des conteneurs ramassant tous ces déchets et les mettent dans une benne qu'il faudra faire évacuer et traiter en contrepartie d'un coût. Quel gâchis !

Alors progressivement nous agissons.

Les dépôts sauvages près de certains conteneurs enterrés



Les dépôts sauvages au lieudit Batacul près de la déchetterie



Près de 90 m³ de déchets sauvages s'étaient accumulés à cet endroit. À plusieurs reprises **les auteurs de dépôt ont été identifiés et des plaintes déposées.**

Mais nous avons fini par faire enlever ces dépôts et installer une clôture autour de ce terrain.

Il en a coûté une somme totale de 16 413,80 € TTC qui aurait pu être consacrée à bien d'autres choses utiles !

Nous trouvons le même type de situation près des conteneurs enterrés de la Forêt où des dépôts sont faits certainement par des gens extérieurs, dépôts qui nous coûtent en évacuation et traitement.

Nous ne pourrions pas renouveler l'exercice en permanence. C'est pourquoi nous installerons des caméras nomades près de certains conteneurs enterrés.

Et les sanctions à l'encontre de ces comportements ont été renforcées par délibération du Conseil Municipal du 1^{er} juin dernier : **une amende de 1 500 €** et la facturation des coûts d'enlèvement et traitement selon la facturation de l'entreprise mandatée pour des dépôts hors agglomération et **une amende de 500 € et la facturation des coûts d'enlèvement et traitement à raison de 150 €/m³ minimum** pour des dépôts en agglomération.

Une réunion de rentrée avec les services techniques, la police municipale et la gendarmerie permettra d'organiser la mise en œuvre de cette délibération.



Hommage

Au revoir, Madame Lemoine

Denise LEMOINE, Présidente de l'association « L'entraide de Houdan » aimait à se souvenir qu'elle était née à Bazainville, le 16 janvier 1938, mais elle était une vraie Houdanaise.

Elle habitait Houdan où Claude Lemoine, (qui nous a quitté en juin 2020) artisan tapissier, son mari, exerçait alors son activité.

Monsieur Lemoine était aussi ancien combattant, Président de la Dixmude, Conseiller Municipal. Et Denise Lemoine était présente et active à ses côtés. Ses travaux à l'étude notariale de Houdan (à l'époque Maître Pigeon, actuellement Maître Hadjaje) ont été importants pour elle. Elle a également longtemps été trésorière de la Dixmude.

Une belle et bonne personne, qui était membre depuis 1982 de l'association « L'entraide » et en était devenue la Présidente au début des années 2000, à la suite de Madame Ségurel.

Sensible aux difficultés humaines, elle était également membre du Centre Communal d'Action Sociale, savait être toujours bienveillante et attentive aux soucis et à l'adversité qui blessaient les autres, et savait comprendre les embarras même quand ils n'étaient pas exprimés.

Madame LEMOINE par ses engagements, a grandement fait honneur à Houdan, en mettant toute son énergie au service de la générosité et du soutien envers les moins chanceux. Elle nous a quitté le 7 septembre 2022.

Nous nous associons à la peine des siens et nous leur présentons nos plus sincères condoléances.

Une IRM à Houdan

Scènes inhabituelles à l'hôpital de Houdan le 27 septembre avec la mobilisation d'une énorme grue qui avait pour mission de passer une grosse charge au dessus du bâtiment principal de l'hôpital pour le déposer sur un plateau roulant permettant de le rentrer dans un bâtiment aménagé pour l'accueillir.

Une IRM rejoint le scanner déjà installé pour rendre l'accès des patients du Pays Houdanais à de l'imagerie de qualité au plus près de chez eux.

Une possibilité offerte par un partenariat public privé entre l'hôpital et France Imagerie. Le pôle imagerie se renforce donc en ajoutant cette IRM au scanner, à la mammographie et à la radiologie classique existants.

Le centre de santé va s'enrichir aussi très prochainement de la venue d'un médecin généraliste supplémentaire.

Réforme de l'Affichage Légal

ACTES ADMINISTRATIFS

Vous pouvez effectuer une recherche sur les actes administratifs. Vous pouvez effectuer votre recherche par mots clés ("recherche"), par date, et par catégorie (Délibérations, Comptes rendus, Décisions, Ordres du Jour, Arrêtés, Listes des délibérations examinées en séance).

[Cliquer ici pour accéder à la recherche des actes administratifs](#)

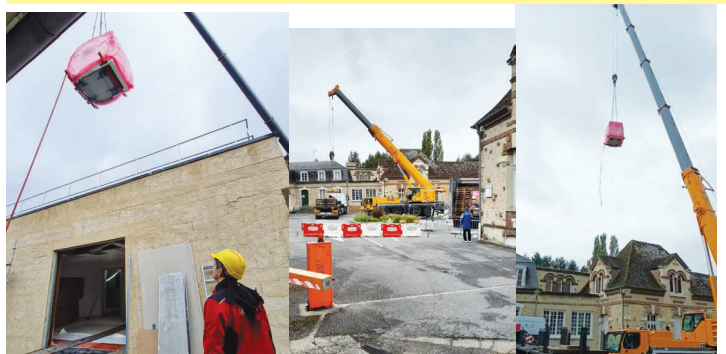


Afin de permettre un accès élargi et à distance des décisions prises par les collectivités, le décret du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité des actes des collectivités, prévoit que les communes de plus de 3500 habitants publient en ligne les actes administratifs (délibérations, décisions et arrêtés de police...) et les informations relatives aux Conseils Municipaux (ordre du Jour, liste des délibérations examinées, et procès-verbaux).

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet, la dématérialisation par voie du site internet des collectivités devient le mode de publicité de droit commun et remplace l'affichage papier en mairie. Vous pouvez ainsi retrouver tous ces documents sur le site internet de la Ville dans la rubrique « Actes administratifs » où vous pourrez y rechercher dans l'annuaire par date, ou par nature du document.

Retrouvez-les sur : [https://www.villehoudan.fr/HOUDAN_PRACTIQUE/Actes administratifs](https://www.villehoudan.fr/HOUDAN_PRACTIQUE/Actes_administratifs) ou [https://www.villehoudan.fr/VIVRE/MAIRIE/Actes administratifs](https://www.villehoudan.fr/VIVRE/MAIRIE/Actes_administratifs)

Attention donc, hormis les ordres du jour et la liste des délibérations du Conseil municipal, ces documents ne sont plus affichés en papier en Mairie mais peuvent être communiqués sur demande (papier ou courriel). Les arrêtés de circulation ou de stationnement resteront également affichés sur les lieux concernés. Les actes d'urbanisme (arrêtés d'autorisation de permis de construire ou déclaration de travaux...) ne seront concernés qu'à compter de janvier 2023 (ils restent donc affichés en Mairie), bien que les demandes soient désormais dématérialisées (voir p14). La conservation de ces documents dans les registres évolue elle aussi pour limiter le papier.



Les travaux de voirie



Les travaux de voirie sont continus. Leur réalisation essaie à chaque fois d'être « globale » en y intégrant la rénovation des réseaux eau et assainissement, l'enfouissement des réseaux aériens, le passage de l'éclairage public en LEDs, etc.

Cela demande de réunir autour d'un même projet beaucoup d'acteurs à la fois : la Commune, le SIAHM, la CCPH, la SICAELY, France Télécom, GRDF, etc., et d'obtenir une programmation partagée tant en termes de priorités que de financements.

Autant dire que les travaux réalisés aujourd'hui étaient « dans les tuyaux » depuis au moins 3 ou 4 ans.

Alors, pour les années à venir, les priorités partagées avec l'ensemble des acteurs ne sont pas encore « arrêtées » mais sont d'ores et déjà en cours d'étude et de chiffrage telles que ; la rénovation des rues assurant la liaison entre le futur parking de la rue de la Tour et le centre-ville, l'aménagement du chemin de la Croix aux Pèlerins et de celui menant au Séchoir de façon à canaliser les pluies d'orage, ainsi que la réfection de la rue des Jeux de Billes, entre la place de la Pie et la rue d'Épernon dans un premier temps.

Travaux de démolition 93-95 rue de Paris



Voici un exemple pour lequel la commune doit intervenir en lieu et place de propriétaires défaillants, afin de protéger la sécurité publique et les personnes aux abords et/ou les occupants. Après une longue procédure initiée en 2013 avec plusieurs arrêtés de mise en sécurité n'ayant pas abouti et l'immeuble menaçant de ruine un peu plus chaque jour, la Ville doit entreprendre, à la place du propriétaire, à qui elle réclamera le remboursement, la démolition de l'immeuble du 95 rue de Paris en application de l'ordonnance du juge. Afin de faciliter et sécuriser de tels travaux, la commune a pu se rendre propriétaire du 93 adjacent, lui-même en mauvais état. Après analyse du plan de travaux par l'expert mandaté par le tribunal, **les travaux vont démarrer début octobre (préparation de chantier) pour intervenir concrètement mi-novembre pour environ 2 mois de travaux.** Ces travaux d'un montant de 96 300,00 € HT, sont soutenus à hauteur de 39 790 € par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

Renforcer l'attractivité de l'habitat du centre ancien

Le programme « Petites villes de demain », dans lequel s'est engagé la Ville, vise à renforcer et développer l'attractivité de notre centre-ville. Cette attractivité passe par ses équipements, son patrimoine, ses commerces mais aussi par la qualité et la diversité de son habitat.

Des auberges médiévales aux maisons individuelles en passant par de petites unités de logements sociaux, Houdan a su développer au cours de son histoire une offre en logements diversifiée.

Avec un parc occupé par 46% de propriétaires et 54% de locataires (dont 15% de logements sociaux), Houdan joue un rôle majeur dans le parcours résidentiel à l'échelle du Pays Houdanais (80% par des propriétaires occupants).

Toutefois, si les offres neuves sont aux dernières normes et adaptées aux besoins des ménages, le parc privé plus ancien ne répond pas toujours aux exigences, du fait de la configuration contrainte et des matériaux parfois d'époque. En effet, il n'est pas simple pour les propriétaires de mener des travaux d'isolation si l'immeuble est en copropriété et dans un périmètre des bâtiments historiques !

Or, cette inadéquation peut conduire à des situations de passoires énergétiques, d'inadaptabilité au vieillissement, d'insalubrité, mais aussi à de la vacance. Car si la vacance commerciale n'existe quasiment pas à Houdan, elle est de 13% pour le logement !

Ainsi, en préalable à une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de rénovation urbaine (OPAH RU), la Ville initie une importante étude sur le centre-ville élargi pour diagnostiquer les causes et les besoins. Il sera possible ainsi de calibrer l'offre de services ultérieure à proposer aux propriétaires et aux copropriétés pour mener les travaux qui pourront bénéficier d'aides de l'Etat (ANAH) et d'autres partenaires du programme. Elle pourra également proposer des modalités de prévention ou d'intervention pour les cas plus problématiques (insalubrité, risque de périls...) à la Ville qui doit veiller à la sécurité et la salubrité de l'habitat, obliger les propriétaires à effectuer les travaux et, à défaut, y remédier (voir « travaux 95 rue de Paris »).

Cette étude de près de 40 000€ subventionnée à hauteur de 75% par l'ANAH et la Banque des territoires a été confiée au groupement CITALLIOS/Solihia Yvelines Essonne/FNG. **Après une phase d'analyse statistique, l'équipe arpentera les rues et visitera un panel de logements afin de procéder à des diagnostics complets sur un échantillon d'immeubles représentatifs.**

Les principaux enjeux de cette étude concerneront les causes de la vacance, le repérage éventuel d'insalubrité, des difficultés des copropriétés et les besoins en rénovation énergétique.

Vous pourrez donc, dans ce cadre de cette étude, être sollicités (exclusivement sous couvert de la Mairie).

travaux avancement des Projets

Deux gros chantiers ont démarré dans notre commune : la deuxième tranche de rénovation et modernisation de notre groupe scolaire ainsi que le parking de 130 places de la rue de la Tour.

Dans les deux cas, ces opérations commencent par des démolitions. Démolition de logements qui bordaient l'entrée de l'école maternelle dans le premier cas, démolition du grand entrepôt de la Boldo dans le second. Et nous avons une pensée pour la famille RAVET qui a habité pendant des années dans une petite maison aujourd'hui démolie.

Ces deux chantiers structurants pour notre commune sont le résultat de longs mois et années d'études, de réflexions et de recherches de financement.

Il faut saluer les partenariats qui ont pu être noués avec le Département, la Région et l'État sans lesquels ces opérations ne seraient pas supportables pour notre budget.

Ces travaux seront conduits avec le moins de gêne possible pour les élèves, pour les riverains, pour la circulation.



Après une phase de démolition et des travaux de dévoiement de canalisations d'assainissement, le chantier de construction a démarré et a obligé à certains ajustements sur les techniques employées pour le compactage des remblais, qui provoquait des troubles certains au voisinage.

En effet, pour le tassement des remblais sur lesquels seront réalisées les plateformes de stationnement, une technique de compactage vibrant avait été retenue. Sa mise en œuvre s'est révélée inadaptée compte tenu de la proximité immédiate d'habitations, et de la nature des terrains qui transmettait et amplifiait les vibrations. Suite aux plaintes légitimes des riverains, une réunion a été organisée, le chantier stoppé et la recherche de techniques plus adaptées a été effectuée. Des séances d'essai avec notamment un compacteur à pneus et des compacteurs vibrants de plus faible fréquence ont permis de reprendre le chantier en réduisant les nuisances pour les personnes et pour les biens. Il n'empêche qu'un chantier comme celui-ci a toujours des conséquences sur le voisinage, que nous nous efforçons de réduire.

Parking du Mont Rôti : un projet déterminant pour notre ville

Ce parc de stationnement dont on parlait depuis longtemps va devenir une réalité. Le 15 mars au matin a eu lieu officiellement la « dé-pose » de la 1^{ère} pierre, puisqu'il faut d'abord démolir avant de reconstruire.

En présence des principaux partenaires du projet, l'État avec la présence du Sous-Préfet et de la Direction Départementale des Territoires, l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, la Banque des territoires, la Région, le Département, la CCPH, les Chambres Consulaires, l'association des commerçants ...

Cette opération, située sur la friche des anciens entrepôts de la Boldoflorine, dont l'ancienne usine était située à quelques dizaines de mètres, a été lauréate de la 2^{ème} édition de l'appel à projet du Fonds pour le Recyclage des Friches Industrielles, lancé dans le cadre de France Relance (Ministère de l'écologie). Elle bénéficie ainsi d'une aide de 500 000€ en soutien de l'opération.

C'est sur un muret de l'entrepôt que la dépose officielle a eu lieu, à l'aide de quelques coups de masse bien portés, d'abord par le Sous-Préfet, Gérard DEROUIN, puis par notre Maire, Jean-Marie TETART.

Après un retour en ville, les invités ont partagé un léger cocktail dans le cadre remarquable de notre Donjon.



Une consultation en vue de désigner un promoteur pour réaliser un petit immeuble en front de la Rue de la Tour est en cours. Les conditions de commercialisation des 30 places de stationnement et de 5 lots de terrain à bâtir seront mises au point à l'automne.



Le chantier de l'école

Les marchés de travaux de réhabilitation de l'école primaire (bâtiment B) et d'extension de l'école maternelle (bâtiment C) ont été attribués fin 2021 pour un montant de 2,5 M € HT auquel s'ajoute 294 372 € HT de maîtrise d'œuvre, bureaux d'études, coordination Sécurité Protection Santé, soit donc un total de 2 794 372 € HT financé à 13% par l'État, 33% par la Région, 21 % par le Département et 33 % par la Commune.

Le chantier a été déclaré ouvert début mars avec l'installation de la base vie sur le terrain BATIGERE en bas de l'allée de la Vierge. Les travaux proprement dit ont débuté mi-avril par la démolition du bâtiment de logements situé le long de la Rue du 8 mai. Il s'est ensuivi le démarrage de la construction, en lieu et place de l'extension de l'école maternelle (dont on peut d'ores et déjà apprécier aujourd'hui le volume). Les travaux de gros œuvre de ce nouveau bâtiment doivent se terminer fin 2022, ils seront suivis par les travaux d'aménagement (électricité, plomberie...), la livraison de ce nouveau bâtiment étant planifiée début mars 2023. Suivra alors la réhabilitation du bâtiment de l'école primaire prévue durer jusqu'à la rentrée de septembre 2023.

La période des grandes vacances a été mise à profit pour réaliser l'enfouissement des réseaux électricité et chauffage (la nouvelle chaufferie étant installée à côté de la cantine) dans la cour de l'école primaire. La cour est remise en bon état pour la rentrée.





L'aménageur promoteur pour le futur quartier de la Prévôté a été choisi

Le Plan Local d'Urbanisme prévoit l'urbanisation de la zone comprise entre la piscine et l'hôtel Hapy, d'une surface de 47108m². Ces terrains sont classés en zone AUUA, c'est-à-dire « destinés à recevoir, à court ou moyen terme, une extension de l'agglomération dans le cadre d'un plan d'ensemble » et la Ville a sollicité il y a quelques années l'EPFIF pour porter le foncier en son nom (acquisition et études), le temps de définir le projet.

Son aménagement est prévu à compter de la fin 2023. Dans cette perspective, la commune a lancé le 12 avril 2021 une consultation d'aménageurs promoteurs pour retenir celui à qui serait cédé ce foncier et qui serait chargé de l'opération. En fixant le prix de cession à 2 950 000€ HT, **l'objectif de la commune était de choisir et encadrer un projet de qualité, adapté au contexte local et aux enjeux de développement durable**, plutôt que de faire appel au plus offrant sans garantie sur les perspectives du projet, tout cela avec un cahier des charges de la consultation qui indiquait de façon très précise les attentes de la commune.

Au 17 mai 2021, ce sont 17 opérateurs immobiliers, (que nous remercions tous pour leur participation), qui avaient fait acte de candidature pour ce projet. Aux termes d'une pré-sélection, 4 candidats avaient ensuite été invités à présenter leurs offres (avant le 15 septembre 2021) puis sont venus présenter chacun leur projet au jury, [composé de 6 élus municipaux, (Jean-Marie Tétart, Gilles Cabaret, Philippe Seray, Damien Vanhalst, Christophe Veillé, Ludovic Moreno) accompagnés de représentants de l'EPFIF et du CAUE 78 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)].

A l'issue de ce 2^{ème} tour, le jury a souhaité garder 2 candidats afin d'affiner et questionner plus en détails leurs projets, à savoir Cogedim et le groupement CITALLIOS/Kaufman & Broad. A cet effet, les candidats ont été invités à répondre à des questions écrites et à participer à des entretiens avec le jury.

Considérant l'importance du projet pour la ville, et sa population, le jury a également souhaité consulter les habitants de Houdan pour prendre en compte leur ressenti et ainsi les faire participer au choix final en intégrant cette participation dans la note donnée à chaque projet.

Une exposition-consultation a ainsi été organisée du lundi 31 janvier au samedi 5 février 2022 en mairie, afin de permettre aux habitants de disposer d'une semaine complète pour découvrir les deux projets présentés. Lors de leur passage, les habitants ont été consultés sur 3 questions. (À noter que seuls les habitants inscrits sur la liste électorale ou en cours d'inscription pouvaient voter, de façon à ce que

seuls concernés, les habitants de Houdan puissent s'exprimer). **Ce vote des Houdanais, intégré dans la grille de notation totale du projet, a compté pour 1/5^{ème} de la note finale.**

Plus de 130 visiteurs sont venus voir l'exposition, et 111 habitants ont pu voter.

Parmi les habitants, le projet du groupement CITALLIOS/K & B remporte 59% des voix, contre 37% pour le projet de COGEDIM et 4% de réponses nulles ou blanches.

Dans le détail, le projet de CITALLIOS/K & B remporte également la majorité des voix pour chacune des questions posées.

Le Jury final s'est tenu le 9 février. Les membres du jury présents ont été invités à se prononcer sur les 4 premiers critères du cahier de la consultation. **Le vote des habitants a été pris en compte comme 5^{ème} critère.**

Le choix du jury s'est avéré aller dans le même sens que celui des habitants.

Ainsi les résultats portent le projet de CITALLIOS/Kaufman & Broad en première position. Lors de la réunion du Conseil Municipal du 15 février 2022, les élus à l'unanimité ont entériné ce choix.

L'opérateur est donc choisi, mais ce n'est que la première étape d'un processus qui va demander du temps.

En effet, cette année va permettre de peaufiner le projet entre la Commune et le Groupement retenu, afin qu'il puisse procéder aux études restant à affiner.

Puis 2023 devrait être consacrée aux plans d'aménagement, permis de construire et le début de la commercialisation mi 2023 et 2024.

Les premières livraisons de logements pour l'instant, ne sont pas prévues avant fin 2025.





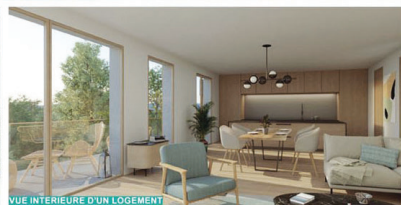
Une offre résidentielle diversifiée

La création de 182 logements dont 26 logements locatifs sociaux, 20 logements en accession sociale à la propriété et 136 logements en accession libre (dont 54 en maisons et 82 en collectifs). Une salle communale ou associative et 337 places de stationnement (dont 274 affectées aux logements et 63 places visiteurs). Des typologies et des plans offrant des orientations pertinentes avec un maximum d'ensoleillement. Une organisation urbaine autour d'une place en belvédère avec vue vers le centre-ville historique, l'aménagement d'un plateau urbain sur la RD avec double entrée sur le nouveau quartier.

Une ambition d'éco-quartier avec des objectifs écologiques qualifiés sur les espaces naturels (parc champêtre central avec vergers) et modes constructifs durables (mixte bois/béton).



LA PREVÔTE, NOUVEAU QUARTIER DE HOUDAN
OÙ VILLE ET CAMPAGNE SE RENCONTRENT



Le projet prévoit

Le projet urbain a été conçu tout d'abord comme un nouveau quartier entre ville et campagne. Le plan d'ensemble du futur quartier de la Prévôté place en son centre un parc de 1,3 hectares. Cet espace vert public permet d'articuler une transition douce entre la zone urbanisée et les terres agricoles.

En suivant la pente naturelle du terrain, cette coulée verte offrira aux futurs habitants des vues sur la campagne et le bourg historique de Houdan.

La biodiversité y sera favorisée, avec un système hydraulique de trame bleue, qui permet d'assurer des continuités écologiques essentielles.

Un soin équivalent est porté à la qualité constructive des futurs bâtiments, avec le recours aux matériaux bio-sourcés. Une solution mixte bois/béton avec laine de chanvre sera privilégiée pour les bâtiments collectifs alors que les maisons individuelles seront réalisées en brique de chanvre.

Point névralgique du quartier de la Prévôté, une place publique viendra surplomber la route départementale. Cette place, véritable belvédère pour les habitants, deviendra la porte d'entrée du nouveau quartier, facilitant son accroche au centre bourg ancien de Houdan. Elle offrira également des vues cadrées sur la silhouette du centre ancien, le clocher de l'église et le Donjon.

La route départementale voisine sera pacifiée avec la création de cheminements piétons sécurisés et d'un passage piéton vers le centre de Houdan.

Les bâtiments à colombages se détachent nettement à Houdan. La structure porteuse en bois des bâtiments collectifs sera exprimée en façade. Elle sera complétée par des zones de remplissage traitées en enduit de qualité afin d'assurer la pérennité des ouvrages.

>>> Donjon

Notre Donjon, qui a été fermé au public pendant plusieurs mois pour des raisons techniques, a ré-ouvert ses portes en mars. Il a fallu l'intervention de la société ARF pour constater les fuites dans le réseau d'écoulement des eaux de pluie.

Ensuite, la ville a fait intervenir l'entreprise HATTRY en début d'année 2022 (mi-janvier) pour déboucher les tuyaux d'écoulement des eaux de pluie dans lesquels on a trouvé des pigeons morts, des brindilles et même des crapaudines, ceci expliquant pourquoi ça débordait lorsqu'il y avait une pluie un peu soutenue.

Tout ceci s'est fait avec l'aide précieuse et efficace de nos services techniques qui ont démonté le plancher de la salle de projection pour accéder aux tuyaux, évacuer tous les débris trouvés dans les tuyaux et qui ont remonté le plancher en y intégrant une trappe de visite.

Aujourd'hui il n'y a plus d'inondation et on est en phase de réparation des dégâts (marches en bois de l'escalier central).

>>> Résidence des Vignes

Les travaux de rénovation de la résidence des Vignes couvrant les rues du Moulin d'Olivet, des Alouettes, du Soleil Levant et des Vignes sont terminés depuis fin mars 2022 mais ils ne sont toujours pas réceptionnés au motif qu'il a été rapidement constaté que l'enrobé rouge des trottoirs et parkings s'effritait. La Commune a donc demandé au Maître d'œuvre d'intervenir auprès de l'entreprise attributaire du marché de travaux pour que ce « défaut » soit corrigé.



>>> Église

Le marché portant sur le diagnostic complet des structures et toitures de l'église a été attribué au mois de mai 2022 à l'Atelier TOUCHARD Architectes pour un montant de 110 000 € TTC, pour lequel la Commune a obtenu une subvention de l'État de 44 300 €. L'objectif de ce diagnostic est d'établir la liste, et les coûts correspondants, des travaux à programmer sur les prochaines années. Ce sera alors la « référence » pour solliciter les aides de l'État, de la Région et du Département, indispensables à la Commune pour financer de tels travaux. Ce diagnostic comprend 5 volets ; le cadre historique, l'étude des structures et du sol intérieur et autour de l'édifice, l'étude des couvertures, le projet de restauration et l'estimation financières des travaux. C'est donc pour effectuer le sondage du sol que les alentours et la place de l'église ont été interdits de stationnement les 18, 19 et 20 juillet derniers.

>>> Travaux sur réseau eau potable

Remplacement des vannes sectorielles du réseau

Dans tout réseau de distribution d'eau potable, il existe un certain nombre de vannes sectorielles qui permettent notamment en cas de fuite ou de travaux d'isoler un quartier sans gêner les autres. Ces vannes du réseau de Houdan étaient très anciennes et donc fragiles et pouvaient se bloquer ou se briser lors d'une intervention d'urgence ou de sécurité, ce qui aurait eu des conséquences dommageables. Il a donc été décidé de toutes les remplacer. Le problème est que par nature, elles se trouvent sur les intersections des rues (Mont Rôti/ Rue d'Épernon, Rue de Paris/Rue de l'Enclos, Grande Rue/Rue de Paris) où la gêne pour la circulation peut être maximale. Les travaux ont pour cette raison été effectués de nuit, ce qui permet aussi de limiter l'impact des inévitables coupures d'eau. Cette solution est plus coûteuse bien sûr.

Nous remercions les riverains immédiats de ces travaux qui ont supporté la gêne sonore. Le coût de ces travaux confiés à Suez s'est élevé à 81 354,40 € HT imputé au budget eau de la commune.

Raccordement des habitants de La forêt en réseau eau potable de la commune

Depuis que la distribution d'eau existe, le hameau de la Forêt ainsi que l'entreprise ADARE, grosse consommatrice d'eau, sont desservis par un réseau développé et géré par le Syndicat Intercommunal de Boutigny sur Opton qui dessert aussi les habitants de Goussainville.

Houdan comme le Syndicat de Boutigny achètent désormais la même eau, celle du captage de Saint-Lubin. Il a donc été décidé de rattacher prochainement l'entreprise ADARE et les habitants de la Forêt au réseau de Houdan géré par Suez. **Tous les abonnés de Houdan dépendront désormais du même gestionnaire et paieront le même tarif.**

L'entreprise ADARE a déjà été raccordée au réseau de la route de Bû. Pour cela, des compteurs d'entrée et de sortie du hameau de la Forêt seront installés et des dispositifs de télérelève équiperont les compteurs des abonnés.

Il sera proposé au Conseil Municipal d'établir au profit du Syndicat de Boutigny une compensation dégressive sur quatre années de ses pertes de recettes.

Déclarations préalables autorisées

Tatiana ESANU - isolation extérieure - 1 chemin Moulin Brûlé
 Yves ROHEE - réfection toiture - 3 Grande Rue
 Didier GALERNE - réfection toiture - 3 boulevard de la Gare
 2 L Service Architecture Mme LOISELLE - façade commerce - 4 rue d'Epéron
 Mme ANDRIEUX - peinture porte - 5 bis rue de la Pie
 M. METAIS - réfection toiture - 61 rue de Paris
 Franck EON - pergola - 23 rue du 8 mai
 Mme CALANDRA - volets - 13 av de la République
 Mme THIBAUT - terrasse extérieure - 18 rue du 8 mai
 Mme AIT LAARADIA VASSOUT - Extension - 231 rue de la Tour
 Mme DELMAS - Extension - 19 rue du 8 Mai
 L'ARTISERIE - façade commerce - 13 rue de l'Enclos
 Mme AZZOUT - Menuiseries - 9 rue du Champ Morand
 SCI COQUELICOTS 78 M. BIGOT - Modification façade - 5 boulevard de la Gare
 SCI Capucine M. Block - modification façade - 7 rue de Paris
 Stéphanie THOLANCE - modification façade - 52 / 54 rue de Paris
 Michel MALLET - clôture - 87 rue des Vignes
 Stéphanie POUCKET - clôture - 7 rue du Moulin d'Olivet
 Colette RISBOURG - changement porte d'entrée - 6 rue Saint Mathieu
 Cyril BELLANGER - Construction d'une annexe - 16 rue de la Vignette
 SUSHI BEYNES - Remplacement toiture, velux - 132 rue de Paris
 Marie-France GIMEL HAMZA - changement porte d'entrée - 1 Grande Rue
 Farida RILI - ravalement façade - 40 rue des Fossés
 LE CELTIQUE M. Wang - pose de paravent - 17 rue de l'Enclos
 Alexandre MONTENERO - véranda - Impasse de la Prévôté
 Fernand LEGRAND - clôture - 99 bis rue de Paris
 Jean-Luc FEZARD - Remplacement fenêtres - 32 rue de la Pie
 Stéphanie THOLANCE - Modification menuiseries, porte, création fenêtres - 32 rue de l'Enclos
 HARKE INVEST - clôture - 7 rue de la Vignette
 Lionel MINOTTI - Remplacement fenêtres et portes - 7 rue de la Vignette
 Asmaa BEN DAOUD - Extension - 1 Impasse de la Prévôté
 BELLES ET REBELLES Anne CARDOEN - Peinture façade commerce - 34 Grande Rue
 Stéphanie THOLANCE - Modification façade - 52/54 rue de Paris
 A FLEUR DE PEAU - PARENTE Hélène - Modification façade commerce - 29 Grande Rue
 Roland PASTOR - Modification façade - 17 rue des Jeux de Billes
 Marie-France GIMEL HAMZA - isolation extérieure et ravalement - 1 Grande Rue
 Catherine PLEJ (SCI CAL) - Changement couleur volets et porte d'entrée - 71 rue des Fossés
 Christophe GAUDICHE - Restauration couverture et zinguerie - 26 rue Champ Morand
 Jocelyne BIQUET - réfection toiture - 22 rue Planche Imbert
 Jean-Pierre BAGOT - réfection toiture - 20 rue Planche Imbert
 Jean-Pierre FOURREY - clôture - 18 bis Terres Chaudrons
 Edwige ROUY - changement portail - 218 rue des Mèches
 Stéphanie GALLET RONDU - Peinture façade commerce - 24 Grande Rue
 Eric LELIEVRE - Changement fenêtres - 270 rue des Abreuvoirs
 Sandra MEULI - réfection toiture - 17 av de la République
 SCI LA GIRAFE - Modification façade et changement menuiseries - 29 A rue de Paris
 Jean-Louis RENAULT - réfection toiture - 38 rue d'Epéron
 Armel LESTANG - Création et modification d'ouvertures - 71 Grande Rue
 SYSY AUTO ECOLE M. FANON Sylvain - Aménagement de vitrine - 506 rue du Clos de l'Ecu
 Yannick MORICE - Changement de fenêtres - 18 rue Vieilles Tanneries
 David ANTUNES - Création d'une porte - 57 rue des Fossés
 SCI DIANA - Mme VERNIERE - Transformation atelier en habitation - 1 bis rue de la Vierge
 Kathleen VISSAULT - Création d'ouvertures - 7 rue des Fossés

Permis de construire / d'aménager autorisés

COMMUNE HOUDAN M. TETART - extension groupe scolaire - Rue d'Epéron
 Ets Guy HARANG - extension bâtiment industriel - Rue du Moulin des Arts
 COMMUNE HOUDAN M. TETART - Aménagement parking + lotissement - Rue de la Tour
 EURO SCAN IRM - Construction d'une salle IRM - Hôpital 42 rue de Paris
 L'ART DE CONSERVER Monique SAUL - - Changement destination - création devanture - 76 rue de Paris
 SCI RYON IMMOBILIER - Extension d'un entrepôt - 24 rue Saint Matthieu
 SCI COBIZ - ajout d'un étage, agrandissement parking - 21 rue Saint Matthieu
 Asmaa BEN DAOUD - construction de 2 maisons - 1 impasse de la Prévôté
 Benoit MARECHAL - Transfert PC - 455 route de Champagne
 CORREIA ALVES Alberto - division - 333 rue du Clos de l'Ecu
 LACOSTE Romain - Transformation garage en pièce de vie - 469 rue du Clos de l'Ecu

Permis de démolir autorisés

Lionel MINOTTI - Démolition - 7 rue de la Vignette
 Commune de Houdan - Démolition - 93 rue de Paris
 SPEED REHAB M. BELANGER Dominic - Démolition - 7 av de la République

Déclarations préalables refusées

Asmaa BEN DAOUD - Extension, modification menuiseries - 1 Impasse de la Prévôté
 May STEINER - ravalement - 33 rue d'Epéron
 FCI Syndic - clôture - 91 rue des Remparts
 Romain LACOSTE - Transformation garage en pièce de vie - 469 rue des Clos de l'Écu
 SIBELNERGIE - Installation de 8 panneaux photovoltaïques - 24 rue du 11 Novembre
 Xavier PLET - réfection toiture - 37 rue des Fosses

Permis de construire / d'aménager refusés

DA SILVA / DAVEAU - Construction d'une maison - Rue des Fleurs

Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis 1^{er} août 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme, ...) par voie dématérialisée via un portail en ligne sur le site de la Ville (<https://www.villehoudan.fr/urbanisme/travaux-dans-mon-logement/>). Ce portail réunit les différents formulaires CERFA et vous guide dans les choix à opérer selon la nature et le lieu de votre projet.

Une notice détaillant le processus de dépôt par cette voie dématérialisée est disponible sur le site de la ville et à l'accueil de la Mairie pour vous y aider. Pensez notamment à bien préparer vos pièces graphiques (PDF ou JPG).

Cette nouvelle procédure dématérialisée est à privilégier pour permettre un meilleur traitement et suivi de vos demandes (il permet notamment à la mairie de solliciter directement les services d'Etat ou gestionnaires de réseaux concernés sans transmission par courrier des dossiers papiers). Toutefois, en cas d'impossibilité d'utiliser le portail informatique, le dépôt des dossiers sous forme papier reste possible.

Pour toute question sur la procédure, la nécessité d'une autorisation pour votre projet, ou en cas d'impossibilité de dépôt en ligne, n'hésitez pas à contacter le Service Urbanisme au 01.30.46.94.14 ou urbanisme@villehoudan.fr.

Important : Le portail est désormais le seul mode de dépôt dématérialisé valable. Ainsi l'adresse mail provisoire depoturbanisme@villehoudan.fr n'est plus utilisée et sera désactivée prochainement. Les demandes envoyées sur cette adresse ne seront pas traitées et réputées non déposées.

AGENDA

Novembre

11 novembre

Cérémonie patriotique

12 novembre

Pièce de Théâtre «Agence de voyage Post-Mortem»
 20h à la salle des fêtes
 troupe amateurs «Les escapades de Boutigny-Prouais»

19 novembre

Dictée Houdanaise

25, 26, 27 novembre

«Coups de Théâtre à Houdan» 2^{ème} édition
 Festival de Théâtre à la salle des fêtes :
vendredi 25 nov soir : «Chat en poche» de Georges Feydeau
 par la Comédie de la Mansonnière (Maisons Laffitte)
samedi 26 nov 15 h : «Le Bourgeois Gentilhomme» de Molière
 (version adaptée et écourtée) par la Troupe du Crâne de Coignières
samedi 26 nov soir : «Mon meilleur Copain» d'Eric Assous
 par la Compagnie des Planches et des Corps de Versailles
dimanche 27 nov après-midi : «Les Bonshommes»
 de Françoise Dorin
 par les Comédiens de la Tour (Triel)

Décembre

2 décembre

Nocturne des commerces

5 décembre

Cérémonie Patriotique

à partir du 5 déc

Allumage des décorations lumineuses de la ville

samedis 10, 17 et 24 décembre :

Journées d'animation de Noël des commerces

11 décembre

Spectacle de Noël des petits houdanais

Houdan solidaire avec l'Ukraine



La création d'un Comité Solidarité Ukraine Houdanais

Afin d'organiser, structurer, définir et mettre en œuvre l'ensemble des actions et démarches à effectuer pour la bonne coordination de l'ensemble sur Houdan, un comité s'est formé avec les élus Christine Deblois-Caron, Julien Bourgogne et Jean-Baptiste Boucaut.

Notre manager de ville, Cassandre Robert, est le contact pour ce volet de solidarité pour Houdan mais également pour tout le Pays Houdanais : ukraine@villehoudan.fr

La collecte



La collecte pour l'Ukraine organisée par la ville de Houdan du 7 au 11 mars, a permis à de très nombreux Houdanais de se montrer solidaires et généreux.



Départ de la collecte vers Septeuil, où les collectes du Pays Houdanais étaient centralisées avant que le Département vienne à son tour les chercher pour les faire parvenir en Ukraine, le 8 avril.

Le Centre Chorégraphique a dansé pour l'Ukraine



Le Centre Chorégraphique de Houdan fait preuve de solidarité en accueillant gratuitement les enfants des familles Ukrainiennes depuis leur arrivée sur notre territoire. Et du 3 au 9 avril, il a organisé des portes ouvertes dédiées à l'Ukraine, sur le Centre Chorégraphique de Houdan et dans son école de danse à Saint Mard (77).

Cette opération a permis de récolter **1505,50 €** à Houdan et **1455,15 €** à Saint Mard, grâce à la générosité des donateurs. Avec l'accord du Maire de Saint Mard, la totalité de la collecte des 2 écoles a été reversée à Houdan, à la cellule «Ukraine» du Pays Houdanais. Les sommes ont été réparties de façon égale entre le Secours Catholique et la Croix Rouge pour des actions envers la population restée en Ukraine.

Houdan chante pour l'Ukraine



À l'initiative du chanteur Pascal Denis et de Micheline Larson (Association VMEH / Visites aux Malades en Hôpital), un concert en faveur de la cause Ukrainienne a eu lieu le 2 avril. La Ville a mis gracieusement à leur disposition la salle des fêtes et le soutien des services pour la logistique. Les bénéfices du concert, **552.50 €**, ont été reversés à la Croix Rouge Internationale, le 15 mai, pour les actions menées sur place, en Ukraine.

L'accueil des familles Ukrainiennes

Afin de pouvoir accueillir dignement ces familles, la ville a remis en état 2 logements vacants et a pris en charge financièrement l'ouverture des différents compteurs ainsi que la consommation des fluides. Les services techniques et une équipe d'élus (Christine Deblois-Caron, Julien Bourgogne) ont procédé au ménage complet et à l'aménagement des 2 appartements avec du mobilier qui a été offert par l'association «UN DON DU CŒUR AU COIN D'LA RUE». Pour le second appartement, après avoir demandé de la même manière l'ouverture des compteurs et fait effectuer un ménage complet par la S^{té} AZUREL (qui, par solidarité a fait un geste généreux sur le prix de la prestation), il a fallu faire en plus quelques travaux, meubler avec du mobilier offert par le Secours Catholique, un commerçant de Houdan et des particuliers.



Course Sénégalaise

Un groupe d'étudiants de l'IUT de Rambouillet avait choisi comme projet de fin d'année d'organiser à Houdan une course à pied de 7 km dont **les bénéfices ont été reversés à la mission scolaire de Kassoumai78**. La course a eu lieu le samedi 21 mai, avec un départ et une arrivée au Parc du Cygne.

Un magnifique projet solidaire qui a amplement mérité le succès qu'il a eu, parce qu'il a demandé beaucoup d'investissements, de passion, de volonté et de persévérance de la part de ces jeunes étudiants très déterminés.

Car monter de A à Z, un événement complet n'a rien de facile, ni d'évident, surtout lorsque c'est la première fois. On découvre tous les nombreux aspects, parfois un peu rébarbatifs, qu'on n'avait pas toujours imaginés, mais par lesquels il faut bien passer si on veut réussir...

Et ils ont réussi. À tout organiser, tout prévoir, à tenir compte de toutes les règles. Et ne rien oublier !

À mobiliser des troupes, parents, amis, membres de l'Association Kassoumai78, services municipaux, élus, professionnels du sport, commerçants houdanais...

À créer un événement sportif, où 70 participants de toutes sortes ont parcouru les 7 km et où tout s'est bien passé. Chacun des coureurs a reçu un lot en remerciement de sa participation, grâce à une prospection très efficace de sponsors.

À faire vivre sur place une ambiance cordiale, festive, légère et conviviale, empreinte de bonne humeur avec un esprit d'équipe quasi palpable. Autant pour accueillir les coureurs, distribuer les dossards, que préparer les sandwiches ou vendre des crêpes avec l'équipe de la mission scolaire de Kassoumai. Encadrants (étudiants ou autres) et participants étaient tous heureux de participer à cette action solidaire.

À récolter près de 900 euros, toutes charges déduites, pour la mission scolaire de l'Association Kassoumai au bénéfice des élèves des écoles maternelles et primaires de la communauté rurale de Suelle (dont fait partie BAÏLA) au Sénégal.

La Ville de Houdan est heureuse de s'être associée à ce projet, à la fois formateur, généreux et solidaire, avec ces étudiants qui, à aucun moment, n'ont baissé les bras, quelle que soit la difficulté rencontrée.



Solidarité envers les personnes épileptiques



Le 14 février, la mairie s'est associée aux côtés d'Épilepsie-France, à la Journée Internationale pour mettre en lumière l'épilepsie, (maladie neurologique chronique méconnue qui touche 650 000 personnes en France) en éclairant la mairie en violet.

Ce geste pour afficher une marque visible de soutien aux patients et à leur entourage, contribuant à faire évoluer le regard de la société **vers davantage de bienveillance envers les personnes épileptiques**.

Tournoi de Hand fauteuil



Dimanche 15 mai, 6 équipes s'affrontaient dans un tournoi de handball au gymnase de Houdan, quoi de plus banal. Sauf que cette fois-ci c'était un tournoi «Hand Fauteuil» avec des équipes de l'USH, de la fondation Mallet, de Montigny le Bretonneux, de Clayes-Souilly, ...

Ce n'est pas la première fois que l'USH Handball organise un tel tournoi, qui permet aux personnes handicapées de notre région de pouvoir avoir accès à un sport de plus. Seul le club de Hand de Montigny a une section Hand Fauteuil mais l'USH Hand ball pourrait être le deuxième des Yvelines. Mais il faut avant trouver des financeurs pour acquérir les fauteuils adaptés. **Et la commune de Houdan a déjà contribué à l'achat de ces fauteuils.**

Le Hand Fauteuil n'est pas encore complètement reconnu mais cela sera fait dans les prochaines années : proportions de valides et non valides dans les équipes, durée des matchs, normalisation des fauteuils, ...

Alors bravo à US Hand Houdan d'anticiper cette prise en compte du handicap dans leur discipline.

Cérémonies patriotiques

Commemoration du 8 mai

Cette année le 8 mai prenait une résonance particulière. Il rappelait que 77 ans après l'armistice signant la fin de la seconde guerre mondiale, la même folie pouvait à nouveau saisir le monde.

Une résonance particulière pour nos amis ukrainiens réfugiés à Houdan qui nous ont accompagnés pour ces cérémonies.

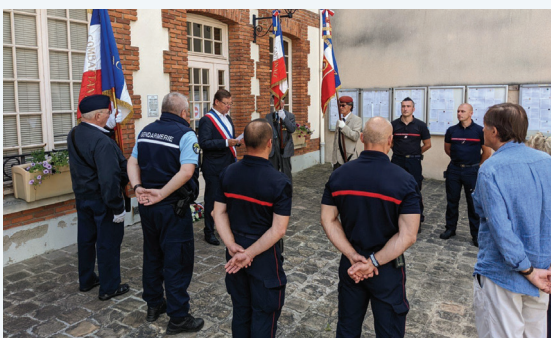
Ce 8 mai nous a rappelé aussi le tribut que les populations civiles ont payé pour libérer notre pays, et l'engagement des alliés du monde libre sans lesquels le courage et l'héroïsme de la résistance n'auraient pas suffi.

C'est pourquoi nous avons aussi rendu un hommage particulier à l'équipage d'un bombardier anglais abattu à Houdan, qui repose dans notre cimetière.



Commemoration de l'appel du 18 juin

Traditionnellement, la ville de Houdan commémorait l'appel du 18 juin au monument aux Morts. Cette commémoration toute particulière méritait de se distinguer sans pour autant que la collectivité ignore le sacrifice de ses enfants, militaires et civils, dont les noms figurent sur notre monument. Aussi, il a été apposé sur le mur de la mairie, quelques jours avant la cérémonie, côté parvis, une plaque reprenant l'appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940, et c'est devant cette plaque, que la commémoration a eu lieu.



Concert Jazz « the best of Ella »



Le 12 mars, la Ville de Houdan, en partenariat avec l'association ADB Langues, proposait un concert de jazz « The Best of Ella », à la Ferme Deschamps.

La salle La Grange, idéale pour ce type de spectacle, était bien remplie avec une cinquantaine de spectateurs.

La chanteuse Chris Caldi, accompagnée du pianiste Jean-Charles Acquaviva, interprétait les chansons d'Ella Fitzgerald en racontant la vie et la carrière de la célèbre chanteuse américaine décédée en 1996 à Los Angeles.

Chris, qui chante régulièrement dans des boîtes de jazz parisiennes, a enthousiasmé le public.

Témoignage de Gérard Courtelle



Gérard Courtelle, agriculteur en retraite du Pays Houdanais, a découvert Baïla et les villages de la commune de Suelle en Casamance en participant à une des missions de Kassoumai78.

Depuis il y est retourné cinq fois en immersion totale. À chaque fois, il va à pied de village en village, mange et dort chez l'habitant, prend part aux tâches des champs, aide à réparer une brouette ou une machine.

Une magnifique expérience humaine que Gérard a souhaité partager par son témoignage, son expérience qui devrait nous inciter à soutenir Kassoumai78 et les actions qu'une dizaine de communes du Pays Houdanais développe avec des villages partenaires de la commune de Suelle.

Le 8 juillet, dans la salle de la Grange à la Ferme Deschamps, il a partagé son dernier voyage avec une vingtaine de spectateurs venus l'écouter et regarder la projection des nombreuses photos qu'il a ramenées.

Un témoignage instructif qui a touché l'auditoire, et qui a permis de récolter à la fin de la soirée un montant de 185 euros, qui ont été versés au profit de la mission scolaire de Kassoumai78.

Carnaval de printemps : que du bonheur à Houdan !

Du soleil, des rires et des cris joyeux d'enfants, de la joie qui se respire à pleins poumons, de la musique qui rythme le défilé avec la fanfare Batoupercus, des couleurs qui semblent éclater de partout...

Un défilé composé de princesses, d'animaux, de superhéros, de dinosaures, de clowns et de mascottes, de robots... qui anime, et enchante nos rues.

Rajoutez un nuage de confettis, et vous aurez, comme à Houdan, samedi 26 mars, un carnaval fort réussi !



Du soleil, des œufs, et des rires d'enfants pour la chasse aux oeufs



Plus de 150 enfants de 3 à 11 ans étaient inscrits et ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs que la municipalité organise pour eux le lundi de Pâques.

Sous un magnifique ciel bleu, la Ferme Deschamps, qui a retrouvé le temps d'une matinée son esprit et son décor champêtre, regorgeait de cachettes pour dissimuler les trésors tant convoités.

Un rendez-vous annuel ainsi qu'un moment convivial et gourmand pour les petits et les grands.



1^{er} mai

Une très belle journée au parc du Cygne, à Houdan, pour le retour du traditionnel vide grenier organisé par Kassoumai et la Ville de Houdan au profit des actions de solidarité menées au Sénégal.

Beaucoup d'exposants, beaucoup de visiteurs et une équipe de buvette au taquet ! Des élus, des membres de Kassoumai78, de l'Union pour le développement de Baïla au Sénégal, **mais aussi des élèves du collège François Mauriac de Houdan qui travaillent sur le thème de la solidarité et du développement** et qui se rendront eux-mêmes à Baïla.

Ils ont assuré leur tâche avec efficacité et bonne humeur. Une partie des recettes de la buvette leur sera réservée pour leur voyage. Il est sympathique de voir des ados motivés et engagés pour cette solidarité pour le développement de la Communauté Rurale de Suelle, qui regroupe les villages comme Baïla.

Concert RITMY : passionnante fin de saison à Houdan !



C'est sous le signe des « passions » que l'ensemble RosaSolis et Magali LEGER ont magnifiquement clôturé ces 32^e Saisons Musicales, en l'église Saint-Jacques de Houdan, ce dimanche 15 mai.

Le programme (« Le Passioni dell'Anima ») a littéralement enthousiasmé le public. Avec quatre cantates, émouvantes ou éblouissantes de virtuosité, HAENDEL a été à l'honneur, mis en valeur par la voix remarquable de Magali LEGER.

Également au programme, une « Allemande », extraite de la 4^e partita de J.S. BACH, jouée au clavecin par Julie BLAIS. La sonate VI, de VIVALDI, en duo avec Nicolas CRNJANSKI au violoncelle, a complété harmonieusement ce concert. Le très connu mais toujours très apprécié « lascia ch'io pianga », de HAENDEL a été longuement ovationné.

Une très belle fin de saison !



Quiz houdanais



La 3^{ème} édition du Quiz Houdanais s'est déroulée samedi 21 mai, avec des épreuves organisées par Monsieur Laurent Saul.

Malgré une météo plutôt propice au jardinage et autres occupations extérieures, 20 participants se sont amicalement affrontés sur des questions de calcul mental, d'art, de cinéma ou encore de musique... avec des scores très serrés jusqu'à la fin de la compétition.

L'équipe gagnante a remporté des paniers de nos producteurs locaux, confectionnés par l'Office du Tourisme du Pays Houdanais.

En résumé, une belle après-midi pour tous les participants au jeu. **La prochaine édition aura lieu en février 2023.**



Fête de la Nature



Très belle réussite de la première « Fête de la nature à Houdan », organisée par l'association Hou?dan la Nature, avec le soutien logistique de la Ville le samedi 21 mai.

Le cadre bucolique de la ferme Deschamps était tout à fait dans le thème pour y installer des stands.

Les balades le long de la Vesgre et de l'Opton ont été très appréciées grâce à la passion communicative et les connaissances approfondies partagées par les guides accompagnateurs (AME - Association Mémoire et Environnement de Condé-sur-Vesgre- et ATENA78).

Il en a été de même pour l'animation «**dans la rivière**» proposée par les Pêcheurs de la Vesgre où petits et grands sont allés à la rencontre des divers poissons et crustacés dans leur milieu naturel.

Le stand « land art » a permis la création d'œuvres éphémères mais néanmoins très créatives avec des matériaux récoltés dans la nature.

Les participants ont pu **apprendre à faire du compost maison, à reconnaître les oiseaux de nos contrées** avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), **à étudier les mœurs des chouettes** avec ATENA78.

Une très belle exposition de photos sur la nature était également proposée par le club FANPHOTOS de la Queue-Lez-Yvelines, et **une sculpture de MARIE LAUTERRE** «prendre soin de la terre» rappelait le but de l'association.

Et comme, en prime, il a fait un temps magnifique, ce fut une très belle journée avec de belles rencontres «houdanaturelles».

Une jolie première qui est un bel encouragement pour l'association Hou?dan la Nature à recommencer l'année prochaine et d'ici là de préparer des animations ponctuelles dans les mois qui viennent.



Concours de pêche



Les Pêcheurs de la Vesgre ont retrouvé leur traditionnel concours de pêche du jeudi de l'Ascension avec Marc Bourez et son équipe à l'organisation.

Un concours sympathique qui récompense même les bre-douilles. Les champions ont été honorés en catégorie homme, femme, jeune. La plus grosse prise et la plus petite ont aussi été récompensées. Bonne organisation et bonne ambiance !



Ça s'est passé... au Donjon

Depuis sa réouverture en mars, le Donjon de Houdan a fait salle comble pour les concerts de la Chorale Kumbaya, du groupe Vi & Pi et du Trio ELY.

Tous les styles de musique bénéficient de l'acoustique exceptionnelle de la salle basse du Donjon.

La flûte traversière et la harpe y résonnent aussi bien que la batterie, le saxo et la guitare électrique font vibrer les murs autant que les voix a cappella. La pop et le classique trouvent leur place dans ce monument historique où les spectateurs assistent à un concert intimiste.

De mai à juillet, une animation scolaire a été proposée aux écoles. Une chaîne de fabrication de feuilles de papier recyclé qui fonctionne avec plusieurs énergies renouvelables, dont celle... des élèves !

Enfin, un escape game historique a été entièrement créé par les équipes du Donjon et de l'Office du Tourisme du Pays Houdanais. Il a eu lieu en avril, pendant deux jours, dans la cuve du château d'eau. Un fantôme hantait le Donjon, il fallait découvrir qui, et pourquoi, afin de délivrer ce personnage inspiré de vraies personnalités, toutes liées au Donjon.

Mais le Donjon c'est aussi de la culture. Pour les mois qui viennent, une exposition est consacrée à 4 ressources naturelles et renouvelables : l'eau, le bois, l'aluminium et le solaire. L'exposition durera jusqu'en janvier 2023.

Voyage des seniors



Jeudi 16 juin, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la ville a organisé une sortie à Poses et à Amfreville-sous-les-Monts. Accompagnés d'une très belle météo, nos seniors ont passé une agréable journée. Après une croisière

de 2 heures sur le bateau «Guillaume le Conquérant» sur la Seine, puis un arrêt pour une visite de l'atelier de peinture de Michelle Rattel, le voyage s'est terminé à Amfreville-sous-les-Monts pour un déjeuner à la Guinguette de l'écluse et qui dit guinguette, dit danse !



Après deux ans sans événements à cause de la pandémie, cette journée a été un grand moment de retrouvailles ; que ce soit nos seniors ou les membres du CCAS accompagnateurs, tout le monde a été enchanté et se dit prêt à recommencer...

Ville en musique



Beaucoup de monde, le samedi 18 juin pour la 2^{ème} édition de «Houdan, Ville en musique» et une très belle ambiance musicale !

Les terrasses étaient bien remplies pour profiter à la fois du beau temps et de la bonne musique.

Nous remercions les musiciens pour cette animation joyeuse et diversifiée dans les différents points de rencontre de la ville. La programmation a fait que le public est arrivé sur la fin d'après-midi et que la fréquentation a augmenté avec les heures qui passaient.

Et ce nombreux public a retrouvé avec plaisir le feu de la Saint Jean qui a repris sa place traditionnelle au Parc du Cygne.

L'an prochain nous souhaitons que «Ville en musique» et «Nocturne des commerces» soient regroupées sur une même journée, afin que la fête prenne encore plus d'ampleur !



La Saint Christophe

Concert du 2 juillet : comme un air de vacances...



Une belle ambiance pour le début des festivités de la Saint Christophe, qui démarre depuis quelques années par un concert offert par la municipalité.

Les nouveautés apportées à cette édition ont eu un franc succès : exposition de vieilles voitures, marché de producteurs locaux, des tables pour pouvoir consommer entre amis ou en famille ce qui avait été acheté sur place... Un concert plus long, avec des démonstrations et cours de zumba en début de soirée qui ont mis une belle ambiance, qui s'est poursuivie avec Mélone puis le groupe Wanted... On pouvait soit écouter, soit danser...

Le tout saupoudré d'une température estivale, et voilà un cocktail de soirée estivale complètement réussi !

Le nombreux public présent, du début des animations vers 18h jusqu'à plus de minuit, montre combien il faisait bon être à Houdan le 2 juillet au soir.



Le défilé du 3 juillet : quel bon moment !

La Saint Christophe, c'est aussi le défilé du dimanche matin, dans une ambiance festive et heureuse qui égaye nos rues !

C'est un rendez-vous important dans le calendrier de nos résidents de la Roseraie qui assistent avec bonheur au regroupement des participants, aux démonstrations des majorettes de la Dixmude au son de la Fanfare Show Band Auranja.

Puis c'est le tour de ville avec la musique, les sifflets, les klaxons, les chants, les rires et les bravos avant de se retrouver au pied de notre Donjon pour les récompenses attribuées par le jury.

Une ambiance amusante et festive où chacun des participants a été un élément constructeur, fort et remarqué, d'une fête drôlement réussie !

Un jury dont la tâche n'a pas été simple cette année, du fait du nombre important de participants, mais qui s'organisera autrement l'année prochaine ! Promis !



13 et 14 juillet



Le traditionnel défilé aux lampions du 13 juillet est toujours autant apprécié des familles, accompagné jusqu'au parc du Cygne par nos majorettes de la Dixmude, sous les airs joyeux de jazz de la Fanfare BOA BRASS BAND.

Tous ont pu ensuite assister à un splendide feu d'artifice puis participer au bal populaire, où la buvette était tenue par le Comité de Jumelage de Houdan.

Une ambiance festive et bon enfant, sans accroc, jusque tard dans la nuit.

Le 14 juillet vers 13h, ce sont plus de 170 Houdanais qui se sont retrouvés pour le déjeuner champêtre au pied du Donjon, où une paëlla cuisinée sur place depuis le matin même les attendait.

Le service, comme chaque année, était assuré par les élus.

Quel plaisir de se retrouver sous les tilleuls alors que le soleil était très présent, de discuter et de regarder les enfants jouer dans les structures gonflables ou les jeux de bois, ou d'encourager les équipes qui s'affrontaient au tir à la corde ou à la course en sac !



Forum des associations et Ciné plein air



Une très belle journée, le samedi 3 septembre avec tout d'abord le forum des associations organisé par les communes de Houdan et Maulette, avec 32 associations présentes et beaucoup de visiteurs. Un grand merci à toutes les associations présentes ainsi qu'au Conseiller Municipal Lucien Noyon pour cette excellente organisation.

Et en fin de journée plus de 150 personnes ont pu apprécier le groupe musical et l'excellent film "Adieu les cons".



Concert exceptionnel pour le cinquantième de la restauration de l'orgue



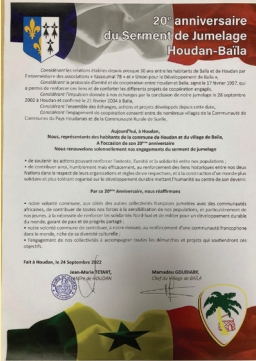
Le concert du cinquantième de la restauration des orgues de Houdan, le 18 septembre a satisfait toutes les espérances.

Une église remplie, trois organistes de renom pour faire résonner ces orgues de L.A. Cliquot restées pratiquement intactes depuis 1739. L'orgue de Houdan est donc un des rares orgues qui permet de jouer des compositions de l'époque sur un instrument de l'époque !

Les trois concertistes ont aussi fait preuve de beaucoup de pédagogie en expliquant, démonstration sonore à l'appui, le rôle des différents tuyaux, les cromones, les nazards, les bourdons, les doublettes, les prestants, ...

Alors ils ont été longuement applaudis et ont prolongé leur séjour par des discussions avec les spectateurs et les mécènes du spectacle : la Société Rover, la Sicaely, et Inter-marché Maulette.

Un grand succès et longue vie aux orgues de Houdan. Nous continuerons à en prendre soin.



Renouvellement du Serment de Jumelage Houdan Baila

La 952^e Saint Matthieu



Une Saint Matthieu qui nous a fait vivre l'incertitude météo mais surtout la grande incertitude de la venue de nos amis de Baïla en Casamance.

Heureusement, la météo nous a relativement épargnés samedi et nous a gâtés dimanche. Quant à nos amis du Sénégal, Mamadou GOUDIABY (Chef du village Baïla), Abdoulaye Coly (Maire Adjoint de Suelle), Sadibou COLY (coordinateur jumelage à Baïla) ils sont arrivés juste à temps pour la cérémonie des vingt ans de notre jumelage après des jours d'anxiété pour d'abord obtenir leurs visas, puis ensuite leur vol en raison d'une grève des contrôleurs aériens.

Si l'inauguration s'est faite sans eux, elle a été honorée comme toujours par nos majorettes et notre école de musique qui ont joué les hymnes français, sénégalais, et anglais car nos amis de Pangbourne étaient aussi présents.

Et si nos poules et nos bœufs n'ont pas reçu la visite des Baïlois au moment de l'inauguration, ils étaient bien là pour signer le serment de renouvellement du jumelage entre Houdan et Baila en présence de nombreux maires du Pays Houdanais, du Consul Général du Sénégal en France, de l'Attaché de Coopération de l'Ambassade du Sénégal en France, de la Sous-Préfète de Rambouillet, de Pierre





Bédier, Président du Département des Yvelines.

Alors la fête de la saint Matthieu pouvait commencer sous le thème de l'Afrique, présente dans les boutiques des commerces de Houdan, avec de nombreuses troupes folkloriques du Sénégal, du Cameroun, du Gabon qui se sont répandues dans les rues de la ville jusqu'au square Baila dans les jardins de l'hôpital pour apporter un peu de la fête aux résidents de l'Ehpad.

Les rues ont vibré aux rythmes africains pendant que les griots sénégalais déclamaient sur les places et que les sapeurs du Congo faisaient montre d'une élégance travaillée, forcée qui interpelle, intrigue et force l'admiration.

Même la paroisse qui recevait l'évêque de Versailles, Monseigneur Luc Crepy, s'était mise à l'heure de l'Afrique avec une chorale au rythme renouvelé.

Le village de la solidarité montrait comment un engagement simple au bénéfice de villages, de quartiers en Afrique pouvait changer la vie de ceux qui y vivent et être aussi une participation à notre propre développement durable.

Une fête très réussie !



Reconnaissance du soutien de Houdan aux fêtes foraines

Fédération des Forains de France
26 septembre, 20:54

🌟 "Septembre, mois mondial de la fête foraine" : l'initiative mise à l'honneur par la Ville de Houdan 🌟

Le document officiel du mouvement "Septembre, mois mondial de la fête foraine" initié par le groupe **Future 4 Fairgrounds**, a été signé par M.Jean-Marie Tétart, maire d'Houdan, en présence notamment de Francis Darchis, membre du conseil d'administration et représentant régional de la Fédération des Forains de France en Nouvelle Aquitaine.

La FFF salue le soutien indéfectible de M.Jean-Marie Tétart pour la profession foraine ! 🇫🇷



Cette charte a été signée sur le tapis des auto-tamponneuses, lors du traditionnel pot de l'amitié qui a lieu le dimanche à midi, à chaque Saint Matthieu. La Fédération des Forains de France a relaté sur sa page Facebook la signature de cette charte qui est la base des devoirs réciproques des collectivités et des forains.

Venez à la cabine de téléconsultation

Ma téléconsultation en pratique

La cabine de téléconsultation est à votre disposition à la Maison des Services Publics « La Passerelle »,
31, rue d'épéron 78550 Houdan
01 30 41 65 10

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

La téléconsultation est prise en charge par l'Assurance Maladie comme une consultation classique, ouverte à tous à partir de 3 ans.



Les instruments à votre disposition dans la cabine de téléconsultation



1 Le jour de la consultation

- Rendez-vous à « La Passerelle » durant les heures d'ouverture.
- Munissez-vous de votre carte vitale, d'une carte bleue et de votre smartphone.
- Sur place, vous serez accueilli par l'agent d'accueil qui vous en expliquera le fonctionnement.

Vous en aurez besoin :



2 Pendant la consultation

- Le médecin téléconsultant échange avec vous, en visioconférence, sur vos symptômes.
- Celui-ci a accès à votre dossier médical grâce à votre carte vitale.
- La cabine de téléconsultation est équipée d'instruments de mesure qui permettent de réaliser, à distance, un examen-clinique.
- Le médecin vous guidera dans leur manipulation afin d'établir un diagnostic.

3 Après la consultation

- À la fin de la téléconsultation, le compte-rendu de votre examen, votre ordonnance ou votre arrêt de travail sont directement imprimés sur la borne.
- Ils sont également disponibles sur votre espace MEDADOM qui garantit confidentialité et sécurité de vos documents.



Désinfection !
À chaque passage, veillez à bien désinfecter tout le matériel avec les produits mis à votre disposition.

Voir un médecin actuellement, quels que soient les symptômes, relève parfois du parcours du combattant, surtout dans les zones rurales. Pour y remédier et faire face à la désertification médicale, la Communauté de Communes du Pays Houdanais accueille une cabine de téléconsultation médicale dans sa Maison des Services Publics (la Passerelle à la Ferme Deschamps 01 30 41 65 10) à Houdan. La confidentialité est véritablement respectée car la cabine est située dans un lieu adapté. Vous y avez accès du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

À travers cette borne installée, les habitants du Pays Houdanais, ou ceux qui y travaillent, peuvent désormais consulter rapidement un médecin généraliste grâce à la téléconsultation, pendant les horaires d'ouverture de la Maison des Services Publics, pour des consultations de santé non programmées, pour des pathologies du quotidien.

La téléconsultation ne peut pas remplacer le médecin traitant mais c'est une confortable solution alternative, qui peut vous rendre bien des services.

Son fonctionnement est simple. Il faut tout d'abord s'inscrire sur MEDADOM grâce à une interface simplifiée et accessible à tous, vous êtes ensuite guidé jusqu'à la mise en relation avec un généraliste en ligne.

1°) Télécharger l'application sur le smartphone au préalable et se créer un compte. Par la suite, on pourra consulter un médecin soit directement à domicile via l'application qui a été téléchargée (dimanche et jour férié) soit venir sur place directement pour utiliser la cabine de téléconsultation.

2°) Dans la cabine, si on s'est déjà créé un compte, il suffit juste d'insérer la carte vitale et de sélectionner le membre de la famille concerné.

Et si on n'a pas de compte, il suffit d'insérer la carte vitale et de suivre les instructions qui seront demandées.

Durant la consultation, vous pouvez prendre vos constantes à l'aide de différents appareils présents sur la borne (tensiomètre, stéthoscope, dermatoscope, thermomètre, oxymètre et otoscope), afin d'obtenir un diagnostic le plus précis possible.

Depuis le 31 juillet, **seul le ticket modérateur de 7,50€ est à régler.**



CIRCUIT DÉCOUVERTE AUDIOGUIDÉ

EXPLOREZ HOUDAN
GRÂCE À L'APPLICATION WIVISITES



Téléchargez gratuitement
l'application Wivisites & scannez
le QR CODE pour démarrer
le circuit découverte audioguidé
de la ville de Houdan :
Bonne visite !



AUDIO GUIDES

L'Office de Tourisme propose son circuit de découverte de Houdan sous une version numérique (audioguidée) via l'application Wivisites (disponible sur iOS et Android).

Pour l'obtenir rien de plus simple, il suffit de télécharger gratuitement l'application Wivisites, scanner le QR-CODE en illustration (ou taper dans la barre de recherche « houdan ») pour démarrer la visite. Ensuite, il est possible d'écouter ou de lire les informations qui correspondent à chaque monument ou lieu d'intérêt qui se présenteront le long du chemin de découverte ! **Et c'est gratuit !** Une manière facile de découvrir ou redécouvrir la ville en toute autonomie !

Les jeux de la Fraternité



Le 18 juin dernier, le comité de pilotage des «J2F2024» du Comité de Jumelage de Houdan organisait la 2^{ème} édition des jeux de la Fraternité, qui se sont déroulés cette année à Septeuil.

Malgré la chaleur, les associations participant au projet ont répondu présentes et ont ainsi contribué au succès de cette journée.

Les jeunes ont pu essayer différentes activités comme le judo, le tir à l'arc, l'urban dance, la gymnastique, le tennis de table, le vélo connecté, le BMX, le laser game, le hand fauteuil. Nous remercions l'ensemble des participants et les sponsors sans qui cette belle fête du sport ne pourrait avoir lieu.

Le comité de pilotage continue d'œuvrer pour étendre, comme initialement prévu, ces jeux à des activités avec nos villes jumelées que sont Pangbourne et Gross Schneen.



Le Pays Houdanais solidaire avec l'Ukraine

Pour faciliter l'arrivée des réfugiés ukrainiens et réussir leur intégration, la CCPH a mis en place une cellule «Ukraine» animée par M. Bernard LE GOAZIOU. Dès leur arrivée, la CCPH a accompagné les Ukrainiens dans leurs démarches administratives auprès de la Préfecture en collaboration avec l'association AUREOLE, chargée de l'accueil des Ukrainiens sur le département des Yvelines. Des bilans de santé leur ont été proposés à l'Hôpital de Houdan et les enfants ont pu être scolarisés. Grâce à la générosité des particuliers et des associations, notamment la Croix Rouge et les Restos du Cœur, ils ont pu recevoir des vêtements et des repas. Actuellement des cours de français leur sont dispensés par le Secours Catholique et des événements sont également organisés par les Mairies du Pays Houdanais afin qu'ils puissent partager ensemble des moments de convivialité et nouer de nouvelles relations.

Aujourd'hui ce sont plus de 40 réfugiés qui sont accueillis et accompagnés sur le Pays Houdanais.

Travaux d'accessibilité et d'embellissement des abords de l'Office de Tourisme du Pays Houdanais



La CC Pays Houdanais a fait modifier l'entrée de l'Office de Tourisme pour permettre l'accessibilité des PMR (Personnes à Mobilité Réduite) tandis que les services techniques de la commune ont réalisé un aménagement paysager le long de la façade.

Inauguration du terrain de foot avec pelouse synthétique



C'est sous un soleil timide que le terrain de foot synthétique de Houdan a été officiellement inauguré samedi 7 mai par Jean-Marie TETART, Maire de Houdan et Président de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, en présence du sous-Préfet de Mantes-la-Jolie, des représentants du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Conseil Départemental des Yvelines, du District de football des Yvelines, des élus, des gendarmes, des pompiers, ainsi que des clubs utilisateurs, des professeurs et des entreprises qui ont réalisé les travaux.

Après la coupure officielle du ruban et les discours, 6 équipes se sont affrontées balle au pied pour un mini-tournoi. Les élus du Pays Houdanais ainsi que les pompiers de Houdan, les professeurs du collège de Houdan et les clubs de foot de Boutigny-Prouais, Condé-sur-Vesgre et de Houdan ont mouillé le maillot pour inaugurer ce beau terrain.

Une belle réalisation attendue depuis longtemps qui permettra une utilisation indépendante des conditions climatiques et permettra à la fois au collège et aux équipes des clubs de l'utiliser.

Médailles de la jeunesse et des sports



Monsieur le Préfet des Yvelines a décerné la Médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à :

- Madame GOURHAND SADIER Arlette, Présidente de l'école de musique,
- Madame BARJOT Cynthia, Présidente du centre chorégraphique de Houdan et sa région,
- Monsieur BARJOT Thierry, ancien Président, pendant 28 ans, du Tennis club de Houdan.

Ils ont été invités le samedi 9 avril à la salle Henri Cuq afin de recevoir officiellement leur diplôme.

Comme les associations qu'ils animent ont leur siège à Houdan mais dépendent de la CCPH, Jean-Marie TETART leur a rendu hommage avec sa double casquette de Maire de Houdan et Président de la CCPH. Le Vice-Président de la CCPH en charge des associations, Julien Rivière était également présent.



Aux aurores (5H30) du 24 juin dernier, une délégation de 19 personnes du Comité de Jumelage de Houdan prenait la route direction Gross-Schneen, afin de participer à la traditionnelle Marche des Frontières. Même si son origine remonte au 18^è siècle, le format actuel a lieu tous les 10 ans depuis 1950.

A leur arrivée à Gross-Schneen vers 17H30, ils ont été chaleureusement accueillis par Ralf Uschkurat, le nouveau Maire de Gross-Schneen et le comité de jumelage, dans la maison des sports, avant d'être répartis dans les familles.

Le samedi matin, le rendez-vous était fixé à 8H45 sur la place du grand chêne à Gross-Schneen pour le départ de la marche. C'est entre 400 et 500 personnes qui ont formé un long cortège sur les chemins frontaliers de la commune.

Voir cette guirlande humaine faire le tour des limites de la commune, dans une ambiance conviviale et fraternelle est quelque chose d'exceptionnel. La marche s'est faite sur la journée et a été rythmée par des haltes régulières où chacun pouvait s'hydrater, où la fanfare jouait de la musique et où certains dégustaient du schnaps. A l'heure du déjeuner, en pleine forêt, ils ont pique-niqué et eu la chance d'écouter une chorale locale. Après avoir marché 18 km pour longer les frontières du territoire de Gross-Schneen, ils se sont tous retrouvés, contents d'être arrivés au bout de leurs « limites » pour festoyer dans une salle.

La journée du dimanche était libre, en famille. Certains se sont regroupés pour faire des visites ou des activités. Pour finir le week-end, tout le monde s'est retrouvé au restaurant Langashaus pour un dîner où la gastronomie et la convivialité étaient de la partie. Andréas Friedrichs, Maire de Friedland, leur a fait l'honneur d'être des leurs.

C'est le cœur rempli de bons souvenirs et l'envie de revenir qu'ils ont repris la route le lundi 27 juin pour rejoindre Houdan et partager cette expérience avec leurs proches.

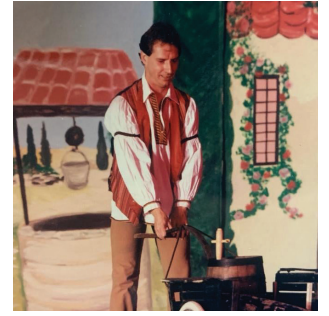
Au cours de ce voyage, ils ont parlé des prochains échanges qui ne seront pas des moindres puisque nous allons fêter les 50 ans de jumelage, ce qui laisse présager encore de bons moments fraternels à partager.



Portraits de personnes investies

La Ville souhaite particulièrement remercier et mettre à l'honneur les personnes qui se sont tellement investie dans la vie et le tissu associatifs de notre territoire. Ils et elles ont oeuvré au quotidien, sans être avares de leur temps, ni de leur énergie. Ils et elles ont mis leur passion au service des associations qu'ils ont créées ou servies, sans limite dans le temps.

Jean-Michel MENNESSIER



15 000 élèves ont appris la danse avec lui. Certains ont obtenu des prix dans des concours nationaux, d'autres ont dansé pour le plaisir ! Toutes et tous ont dansé ensemble sur la scène des galas de danse organisés chaque année par le Centre Chorégraphique Houdanais.

Lui, c'est Jean-Michel MENNESSIER, qui a créé le Centre Chorégraphique de Houdan et sa région en février 1984. Depuis, il n'a pas quitté la scène houdanaise.

Confronté dans ses premières années à la pauvreté et marqué par l'absence de ses parents, rien a priori ne le destinait à la danse. Attiré par le football, ce sport lui est déconseillé par le médecin. Il se contentera alors d'être un fidèle supporter de l'OM !

Mais il commence la danse avec sa cousine en avril 1968, à Bagnolet, et devient élève au conservatoire de Vincennes, puis au conservatoire national de Montreuil. Mention «très bien, fin d'études» en main, il peut enseigner. Le service militaire et le travail dans une banque lui permettent de pratiquer la danse intensément certes, mais sans l'enseigner !

En 1981, il découvre Houdan en venant de Vincennes pour 3 heures de cours hebdomadaires. Quelle motivation !

Cette même année, il obtient le 1^{er} prix de chorégraphie, en danse contemporaine, au concours national du Chesnay. D'autres prix suivront tout au long de sa carrière...

En 1984, il crée le Centre Chorégraphique Houdanais, qui dispose de la salle de danse de l'Espace Saint Matthieu à Houdan, et qui est accompagné et aidé par la Communauté de Communes du Pays Houdanais.

Il dirige aujourd'hui 2 écoles de danse : celle de Houdan et celle de Saint-Mard (77). Depuis le début, toutes ses chorégraphies sont des créations originales. En 2020, il lance un festival international de danse à Saint-Mard.

Quand on lui demande quelle est sa plus grande fierté, les souvenirs se bousculent :

Plusieurs danseurs ont participé au festival de danse international de Cugnaux, à côté de Toulouse. Il a gagné 4 fois le prix Janine Charrat. Et puis, il y a bien sûr cette dimension internationale concrétisée par quatre échanges avec l'école Kalinka de Saint-Petersbourg, en Russie, et deux échanges avec l'école Orizon de Busto Garolfo et l'école de danse de Chiari, en Italie. À noter aussi, le prix rempor-

té fin 2021 par Elea Gluza au concours de Lucca (Italie).

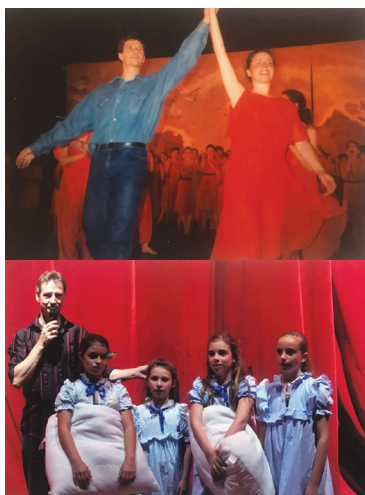
Bref, c'est là le parcours hors du commun d'un artiste et d'un enseignant passionné.

Jean-Michel est aussi un homme généreux qui engage régulièrement le Centre chorégraphique dans des actions caritatives.

Mais Jean-Michel sait également que ce parcours, il le doit aussi à tous ceux qui l'accompagnent, les bénévoles de l'association et particulièrement d'anciennes élèves, Aurélie Guignard, directrice adjointe du Centre, Emma Davoust, qui l'assiste pour les cours des plus petits et qu'il forme au professorat ainsi que Cynthia Barjot qui assure la présidence et la création des magnifiques décors des galas.

À 69 ans, notre professeur de danse continue de donner 46h de cours par semaine (sans compter les allers-retours Houdan-Saint-Mard). A la question, «c'est pour quand la retraite ?», il répond du tac au tac « c'est pas prévu !».

Il nous aura prévenu : «même avec fauteuil et canne, je continuerai d'enseigner» pour le plus grand plaisir des 220 élèves du Centre Chorégraphique de Houdan.



Arlette et Yves, un duo dans la vie et pour la musique !



Arlette Gourhand, 69 ans, est née à Angers. Elle y a fait ses études d'infirmière au CHU. La musique, ce sera pour plus tard... Yves Gourhand, 72 ans, a étudié la musique au conservatoire d'Angers où il a été primé, ainsi qu'à Paris, Versailles et Créteil. Mais comme il le dit « c'est bien les prix, mais ça ne fait pas manger ! ».

Il devient donc clarinettiste professionnel en jouant dans l'orchestre de la Police Nationale pendant 36 ans. Professeur de musique à l'école de Dreux pendant 29 ans, il intègre également l'école de musique de Houdan créée en 1980 par Bernard Dutelsan et Claude Langlais. **Il enseigne dans notre ville depuis plus de 40 ans !**

Arlette est élue Présidente de l'association en 1986.

Yves dirige la partie musicale (musique d'ensemble, relation avec les professeurs) et Arlette s'occupe du côté administratif (secrétariat et comptabilité).

Bref, vous l'aurez compris, Arlette et Yves sont complémentaires !

Le but de l'association est de former des élèves sur des bases techniques et musicales solides avec l'aide de professeurs diplômés de plusieurs conservatoires. Les cours particuliers sont destinés aux différents instruments et les cours collectifs au solfège.

Les valeurs mises en avant par Arlette



et Yves sont le travail et la discipline. Ils sont convaincus que l'apprentissage de la musique a contribué à l'épanouissement personnel de chacun de leurs élèves.

L'association est dirigée principalement par des bénévoles mais au niveau administratif elle est considérée comme une petite entreprise avec 11 professeurs salariés sous contrat. À noter que trois d'entre eux sont là depuis la création de l'association : Marie-Jeanne Lachaux, Béatrix Grandgeorge et Yves lui-même.

Les cours ont lieu depuis 1995 environ à l'espace Saint Matthieu, locaux mis à disposition par la CC Pays Houdanais, mais avant, la musique résonnait dans des endroits parfois insolites, comme la cave d'un immeuble ou bien les couloirs de l'école primaire !

Au cours des années, le nombre d'élèves a évolué de 50 en 1987 à une centaine depuis 2000. Parmi eux, on trouve plusieurs générations d'une même famille (grands-parents, parents et enfants) où tout le monde joue de la musique, comme chez les Gourhand ! Arlette a commencé il y a seulement 10 ans avec le violoncelle. Elle est heureuse de jouer avec ses amis chaque vendredi soir.

Près de 40 ans à la tête d'une école de musique, ça en fait des souvenirs !



Et l'école de musique n'oublie jamais de s'associer à nos fêtes de la musique, nos ouvertures de la Saint Matthieu et a même par le passé organisé de merveilleux dîners concerts dans notre salle des fêtes.

Arlette et Yves se souviennent d'élèves qui ont brillamment réussi dans la musique. Parmi ceux-ci, l'une est au conservatoire de Versailles, un autre a exercé son talent à Bruxelles, puis aux Pays-Bas. Johan Pham, ancien élève, est maintenant un des professeurs de l'école.

Lorsqu'on demande à Arlette et Yves de quoi ils sont les plus fiers, ils répondent du tac au tac et en chœur « de tout » !

Si tout va bien, d'ici 2 ou 3 ans, Arlette et Yves laisseront la place aux jeunes pour la gestion de l'école. Mais vous pouvez compter sur eux, ils seront toujours là pour faire de la musique !

Yves continue de jouer dans le Sextuor National de Clarinette.

En remerciement de ses bons et loyaux services, Arlette vient d'obtenir la médaille de bronze de la jeunesse des sports et l'engagement associatif !



Noël Clémence, fondateur du club de judo de Houdan



Originaire de Belfort, il s'est installé à Paris pour travailler dans la restauration, sur la butte Montmartre pendant une dizaine d'années.

Avec son épouse, ils avaient une maison à quelques kilomètres de Houdan. Il s'entraînait avec un ami judoka chez lui, jusqu'à ce qu'il passe son Diplôme d'État de Professeur de Judo 2^e degré en 1970.

Ce dernier en poche, il alla toquer à la porte de Monsieur Wanneroy, alors président de la Dixmude.

Les cours de judo ont commencé le 15 janvier 1971, dans leurs locaux, une ancienne scierie, rue des Clos de l'Écu. À cette époque, il n'y avait ni douches, ni chauffage !

Depuis 1974 les cours ont lieu au gymnase. Le club est devenu indépendant de la Dixmude en 2007.

En 51 ans, environ 6 à 8 000 judokas sont passés sous le regard de Noël. Ça en fait des kimonos et des ceintures !

Noël se souvient de beaucoup d'entre eux, mais sa plus grande fierté est d'avoir vu l'un de ses anciens élèves obtenir son 6^e Dan (l'un des plus hauts grades en judo). Il l'a accompagné jusqu'à son 4^e Dan puis Claude Letertre a continué sa route dans un autre club, à l'Aigle.

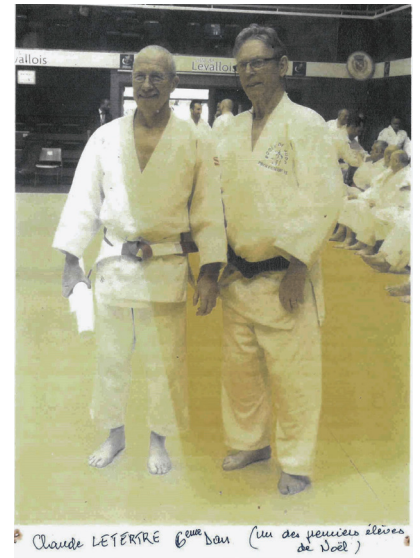
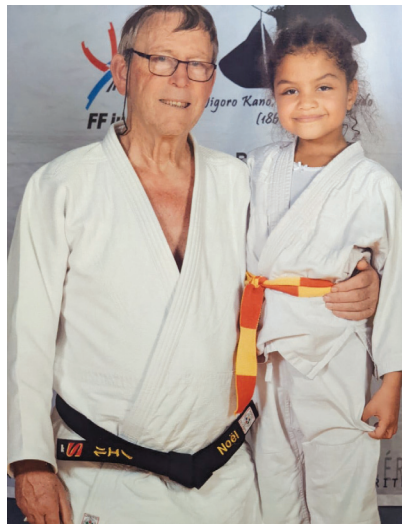
Il n'a pas oublié non plus le titre de champion de France des ceintures marrons de Jean-Marie Nedelec.

À 79 ans Noël n'envisage pas la retraite et continue d'enseigner le judo et ses valeurs : respect, courage, contrôle de soi, amitié...

Il est maintenant assisté par un autre professeur de judo, Mathias Teixeira, formé au club.

La fête des 50 ans du club a été reportée à cause de la pandémie.

Pas de problème pour Noël, ce n'est que partie remise !





Dany AYMERAUD est né à Houdan il y a 73 ans.

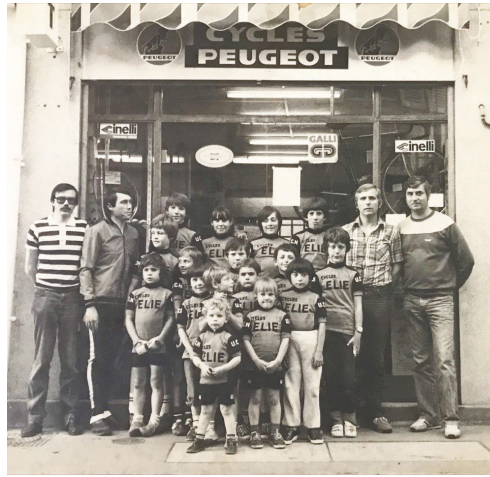
Il a commencé le vélo à l'âge de 13 ans avec L'Abbé Stanislas Rougier.

Membre de la Dixmude, il pratique aussi la musique.

Côté professionnel, Dany commence en tant que clerc de notaire chez Maître Chaume à Houdan. Puis, il continue d'exercer en tant que notaire à Versailles.

En 1961, André Giroudeau crée le club de cyclisme au sein de l'Union Sportive Houdanaise (USH). Dany prend sa première licence en 1962 et deviendra très vite éducateur. C'est sa vocation !

Le club devenu l'UCH en 1982 connaît



une scission en 1984 donnant naissance au VCRH.

Les 2 clubs seront finalement regroupés en 1998 pour créer l'Entente Cycliste Du Houdanais.

Educateur passionné, Dany défend les valeurs d'un sport parfois difficile dans lequel le goût de l'effort est indispensable ! Le cyclisme oblige le coureur à se surpasser individuellement sans oublier l'esprit d'équipe. L'objectif, comme pour toute pratique sportive, reste bien sûr de prendre du plaisir.

Soucieux de transmettre ces valeurs, Dany crée une école de cyclisme.

En une cinquantaine d'années d'éducateur, il estime à au moins 500 le nombre de cyclistes (minimes et cadets) ayant roulé à ses côtés. Il est d'ailleurs très fier d'en avoir accompagné quelques-uns dans l'élite amateur dont une féminine. Plusieurs ont même disputé le championnat de France. L'un



des plus beaux parcours est celui de son fils Stéphane, 70 à 80 victoires en courses amateurs et plusieurs participations au championnat de France.

Actuellement, Dany suit avec attention la progression de Félix Tilly, champion d'Île-de-France sur route et sur piste ainsi que vice-champion de France sur piste en 2021 dans la catégorie des cadets. Félix a rejoint le club d'Argenteuil.

Voilà une longue et belle carrière pendant laquelle il a pu faire la promotion du vélo, former des jeunes, mais aussi, contribuer à la pérennité du cyclisme à Houdan dans un contexte où les clubs ferment les uns après les autres.

Dany espère pouvoir bientôt prendre sa retraite car à 73 ans, toujours bon pied bon œil, il est quand même difficile de garder le rythme pour suivre le groupe de jeunes cyclistes.





Jean-Claude est né à Houdan en 1939. Mobilisé, son père n'est jamais revenu du front. Sa mère étant veuve de guerre, Jean-Claude a été reconnu pupille de la nation à l'âge de 14 ans.

Il travaille pendant 10 ans pour la Maison Jambon, grossiste en vin à Houdan. Choissant une nouvelle orientation professionnelle, il obtient un diplôme d'animalier à Gif-sur-Yvette et est embauché pour quelques années au laboratoire Delalande, situé à l'époque rue Saint-Mathieu. Puis il rejoint RDSL, à Saint-Lubin-de-la-Haye où il a été chef de service pendant 23 ans.

Au-delà de sa carrière professionnelle, Jean-Claude s'engage fortement dans la vie locale. Il fait 3 mandats en tant que conseiller municipal (entre 1983 et 2008) et préside la Dixmude pendant 33 ans !

En 1955, alors âgé de 16 ans, il entre dans la section musique de la Dixmude où il joue du tambour.

En 1971 il crée la section des majorettes et devient vice-président de la Dixmude.

En 1974, il crée et préside l'amicale des fanfares et majorettes de France (dont le siège est toujours à Houdan).



En 1981 il devient Président de la Dixmude. Il occupera ce poste jusqu'en 2014, date à laquelle il est remplacé par l'actuel président, Claude Houssin.

Mais tout cela n'aurait pas été possible sans Marie, son épouse, toujours à ses côtés, présente à chaque déplacement, disponible pour s'occuper des costumes, organiser les voyages, trouver des financements... Bref, une épouse exceptionnelle !

Les majorettes sont aujourd'hui agréées « jeunesse et éducation populaire ». On peut les voir défiler les jours de fêtes, habillées d'un costume de parade, au rythme de musiques chorégraphiques, maniant un bâton métallique. Elles peuvent participer à des compétitions en solo ou en duo. Il y a aussi des championnats par équipe. Élodie, la petite-fille de Jean-Claude, souhaite en organiser un prochainement. Les majorettes à Houdan, c'est aussi une belle aventure familiale !

Parmi ses meilleurs souvenirs, Jean-Claude nous parle de la venue de majorettes de Martinique et de Guadeloupe à Houdan et de ses déplacements aux Antilles pour présider des festivals. Il évoque aussi les voyages qu'il a organisés avec Marie, en 1971 et 1972 en Al-



lemagne, puis en 1974 et 1981 en Yougoslavie (aujourd'hui la Slovénie) pour le festival international des groupes folkloriques. Ces voyages concernaient bien sûr les majorettes, mais également des jeunes de Houdan, invités à participer. Ils partaient presque un mois en car, accompagnés d'un cuisinier, d'une infirmière et équipés de toiles de tente pour le camping.

Jean-Claude est très fier que tout cela existe encore, et son plus beau cadeau, qu'il partage avec Marie, est de croiser d'anciennes majorettes qui leur disent « grâce à vous on a eu une belle jeunesse ». En 51 ans, elles sont évidemment très nombreuses à avoir fréquenté la Dixmude. Il se souvient avec tendresse de Dominique Ralu, longtemps 2^{ème} capitaine des majorettes, qui est décédée récemment.

En janvier 2023, il quittera la Présidence de l'Amicale des Fanfares et Majorettes de France (après 48 ans aux manettes tout de même...) mais il sera toujours prêt à donner un coup de main. Et, en tant que fondateur, il restera membre du Conseil d'administration.

Il conclut : « j'ai toujours vécu pour ça... dans le monde des jeunes ! »



Rapport du diagnostic

fait sur le recours aux techniques du numérique par les commerces du Pays Houdanais

La restitution de l'Etude Diagnostic Numérique vis-à-vis du commerce sur le Pays Houdanais **dans le cadre de « Petites Villes de Demain »** a eu lieu le Vendredi 15 avril 2022 à la Passerelle.

Cette étude a été réalisée par le bureau d'études AID avec l'appui financier de la Banque Des Territoires (qui a financé 10 jours de mission dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » dont la ville de Houdan est lauréate). L'étude a porté sur l'ensemble du Pays Houdanais. Son objectif était de restituer l'état numérique du commerce (équipements et utilisations) sur le Pays Houdanais.

Côté clients

Comme le commerce se mesure aussi par sa clientèle, une enquête sur les réseaux sociaux a été réalisée afin d'étudier les habitudes des consommateurs sur notre territoire, en lien avec l'usage du numérique (745 réponses). La zone de chalandise répertoriée couvre 48 communes et 40 500 habitants. Il en ressort, pour les habitudes de consommation :

- qu'il y a un usage important d'internet pour les achats (50% de la population achète au moins 2 fois par mois par internet)

- qu'avec le confinement, près de 50% de la population a augmenté sa fréquence d'achat par internet

- 47% consultent les sites/réseaux sociaux des boutiques dans lesquels ils vont faire leur course.

En conclusion, il y a une bonne maturité numérique chez les habitants.

Côté commerçants

L'enquête (60 commerçants y ont répondu) a révélé qu'afin de se faire connaître, c'est le bouche-à-oreille qui fonctionne le mieux sur le territoire. Rien de numérique là-dedans, mais on ressent cette notion de réseautage et que l'on est sur un territoire qui rassemble.

Leur équipement informatique et savoir-faire numérique

Dans l'ensemble, les commerçants sont bien équipés (ordinateur, appareil à carte bleue, fichier clients, Google my business, gestion des stocks informatisée, etc.). Ils ont également tous une bonne connexion à internet et sont attentifs à la façon dont leur commerce apparaît sur le web.

En conclusion, l'équipement numérique des commerçants est mature sur notre territoire.

Les confinements ont poussé les commerçants à développer de nouvelles pratiques de vente pour la majorité d'entre eux, mais les retombées n'ont pas été à la hauteur de leurs espérances.

Leur présence sur internet

1/3 des commerçants n'ont pas de site internet.

Cela s'explique par le fait qu'un site internet doit être

optimisé mais que cela est chronophage donc difficile à concilier avec des journées déjà bien remplies. Ajouté à cela le coût financier, pour un petit commerce un site internet n'est pas forcément satisfaisant.

Les commerçants s'investissent beaucoup plus dans les réseaux sociaux et aujourd'hui, 2/3 d'entre eux ont une page Facebook active. De plus, l'ACPH (Ass. des commerçants) relaie tous les jours les publications de ses adhérents : son objectif est de créer une communauté active sur Facebook.

Au niveau de la CCPH, le Service Communication se charge également de publier sur sa page des articles avec des slogans tels que : « acheter local c'est génial », « Commerce houdanais, Commerce de qualité » pour promouvoir les commerces.

Les recommandations

A partir des précédents constats, le bureau d'étude a préconisé plusieurs choses pour renforcer le collectif (formations, animations conjointes aux commerçants du Pays Houdanais, communication).

- Mettre en place « La semaine du Numérique »

L'objectif est d'avoir un événement global organisé par la CCPH (partenaires possibles : CCI, CMA, Région), aux couleurs de la CCPH, de façon à attirer et à mobiliser des commerçants autour d'un thème commun : le digital.

On cherche à sensibiliser habitants et commerçants.

Plusieurs animations possibles :

- Des ateliers de formation (CCI, CMA, Google my business etc.),

- Des ateliers d'exposition ou de solutions collectives

- Jeux pour les consommateurs avec QR Code (tirage au sort, chasse au trésor avec téléphone portable)

Nouveau bureau ACPH

Membres du Bureau :

Présidente : Véronique ROSSET

[Sqyclope](#) - Rue d'Epernon

Vice-Présidente : Anne-Marie LECHAT

[Anna M chaussures](#) - Rue de l'Enclos

Trésorier : Laurent GOMEZ

[Vous Financer](#) - Rue d'Epernon

Secrétaire : Anne CARDOËN

[Belles&Rebels](#) - Grande Rue

Membres du Conseil d'Administration :

Caroline ELIE - [Caroline Haute Coiffure](#)

- Grande Rue

Cécile LEFRANCOIS-GOMEZ - [La Cabane de Grimm](#)

- Rue d'Epernon

Laure LELIMOUZIN - [L'Immobilière des Remparts](#)

- Rue des Remparts

Stéphanie PIEL - [Isany](#) - Rue de l'Enclos

Muriel VANGASSE - [Au 24](#) - Grande Rue

Nathalie VIGOURET - [Gan Assurances](#)

- Avenue de la République



Des masques dans les vitrines pour la Saint Matthieu

La ville tient à saluer particulièrement le partenariat mis en place par l'Association des Commerces et l'école Primaire Jeanne D'Arc de Houdan.

Après concertation de l'ACPH avec les enseignants, les élèves de deux classes ont décoré, selon leur perception de l'Afrique, les magnifiques masques africains que nous avons pu admirer dans les vitrines pendant la Saint Matthieu. Les enfants ont été très heureux de participer à cette action et ont fait part déjà, qu'ils étaient prêts à recommencer.

Une très belle initiative avec un splendide résultat !

Nocturne des Commerces



Après deux années de crise sanitaire, les commerces de Houdan ont retrouvé leur défilé de mode qui ouvre la nocturne du commerce.

Quel bonheur esthétique d'abord de voir ce défilé sous le soleil avec en arrière plan notre église, défilé qui a débuté par une démonstration de zumba.

Quel bonheur ensuite de voir nos commerces monter ensemble ce défilé où

chacun a son rôle. Les boutiques de vêtements pour exposer leurs offres, leurs clients pour les porter et défiler, les studios de coiffure et d'esthétique pour les préparer, les boutiques de déco et cadeaux pour accessoriser, les fleuristes pour embellir la scène du défilé, et même la boutique de chiens et chats pour habiller les quatre pattes accompagnant les modèles !

Et puis cafés, restos et boutiques accueillaient ensuite le public pour la nocturne du commerce de l'après défilé.

Un grand merci à l'ACPH pour cet événement qui justifie une fois de plus le slogan « Commerces en Pays Houdanais, Commerce de qualité », événement qui contribue comme beaucoup d'autres à l'image et l'attractivité de notre belle cité.

Nouveaux commerces à Houdan

Belle'Kis

Cabinet LA TOUR- 2, Rue des Fossés
Prothésiste Ongulaire et Ciliaire

A Fleur De Peau

29, Grande Rue
Lingerie

Just eBike

1, Rue des Côtes d'Orval
Vente de vélos électriques / réparation de vélos

Mac Fan

2, Rue du Mont Rôti
Produits informatiques Apple

Sisy Auto-Moto-Ecole

Place de la Tour
Auto-école voiture et moto

Drive Artisan

4, Place du Général De Gaulle
Vente à distance de produits alimentaires

Un Brin de Douceur

43, Rue de Paris
Institut de Beauté

Les Jeux du Milieu

35, Rue de l'enclos (dans la cour)
Vente jeux de société - animations

Mil'Poils

24, Grande Rue
Vente d'articles pour animaux

Sheila

41, Grande Rue
Prêt à porter femme

La Laverie de Julie

24, Rue de Paris
Laverie automatique

So Chic

41, Rue de Paris
Institut de Beauté

La Coiffure au Végétal

45, Rue de Paris
Salon de Coiffure

Les Hommes ont la classe

2, Rue d'Épernon
Barbier

Richelieu Rénovation

19 Rue de l'enclos
Rénovation de maisons

L'art de conserver

76 Rue de Paris
Conserverie de fruits et légumes

A.D.M.R. Services à domicile

Président : Bernard Le Goaziou

Renseignements : 8, rue d'Épernon

Tél. : 01 30 46 10 19

lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Allô Autonomie

Vous avez des questions concernant un proche âgé ou en situation de handicap ?

Tél : 0 801 801 100. Plus d'infos :

<https://www.yvelines-infos.fr>

[/allo-autonomie-plus.../](https://allo-autonomie-plus.../)

Téléassistance

Proposée par le CCAS en lien avec le Conseil Départemental des Yvelines, et la Sté VITARIS

Renseignements : CCAS (Mairie)

Tél. : 01 30 46 81 30

Portage de repas

à domicile

Vous avez 60 ans (ou +) ou si vous avez une mobilité réduite occasionnelle (ou permanente) qui ne vous permet pas de préparer vos repas.

Renseignements : CC Pays Houdanais

Tél. : 01 30 46 82 91

À votre service !

La mairie de Houdan propose gratuitement aux personnes âgées, mais également à celles qui temporairement ne peuvent sortir, de faire quelques courses chez les commerçants de Houdan.

Renseignements : Mairie 01 30 46 81 30

Pôle Social

L'accueil du pôle social est fermé au public. Les assistantes sociales reçoivent à la Passerelle, Ferme Deschamps, uniquement sur rdv.

Tél. 01 30 836 836

Hôpital de Houdan

Pour offrir une réponse plus rapide et plus efficace à leurs usagers et patients, les centres hospitaliers de Houdan et de Rambouillet partagent depuis le 1^{er} mars une centrale commune de prise de rendez-vous.

De 9h à 17h00 en continu, du lundi au vendredi.

Contactez le 01 34 83 78 70.

À noter : les réservations par téléphone ou Doctolib sont réservées à quelques plages et se débloquent quotidiennement ! Le CSPI n'est pas un service d'urgences lourdes, composez le 15.

Oxyjeunes

Oxyjeunes est un service de l'Hôpital de Houdan (78) dédié aux problématiques de santé des jeunes et des parents.

Tél : 01 30 46 99 70

Courriel : oxyjeunes@hopitalhoudan.fr

Permanences

À la mairie

Un accueil est à votre disposition tous les jours aux heures ouvrables.

Une permanence état civil uniquement est aussi à votre service le samedi matin de 10h à 12h.

Le maire ou un adjoint tient une permanence le samedi de 10h30 à midi.

Vous pouvez les rencontrer sans prise de rendez-vous.

À la Passerelle (Ferme Deschamps)

Uniquement sur rendez-vous au 01 30 41 65 10

Conciliateurs de justice
le vendredi matin

Mission locale de Rambouillet

mardi et jeudi matin sur RDV au 01 34 83 34 12

La CRAMIF

du lundi au vendredi de 9 à 12h
sur prise de rendez-vous au 01 71 64 12 26

La CAF Yvelines

un travailleur social reçoit les familles
sous certaines conditions le jeudi.

Renseignements à l'accueil de la passerelle

Consultations juridiques

1^{er} mercredi du mois à partir de 14h

UFC que choisir (consommateurs)

1^{er} vendredi du mois

C.C. Pays Houdanais

Président : Jean-Marie TÉTART

22 Porte d'Épernon 78550 MAULETTE

Tél. : 01 30 46 82 80 / Fax : 01 30 46 15 75

Courriel : accueil@cc-payshoudanais.fr

Site internet : www.cc-payshoudanais.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi
vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
jeudi de 13h30 à 19h

Accueil du public :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 17h30

mardi de 15h à 20h

samedi matin de 10h à 12h

Permanence état civil (uniquement)

Administratif et Services

Préf. des Yvelines : 01.39.49.78.00

Ss-Préf. Mantes-la-jolie : 01.30.92.74.00

Perception de Longnes : 01.30.42.48.20

La Passerelle : 01.30.41.65.10

CCPH : 01.30.46.82.80

Social

Retraite CNAV : 3960

Sécurité Sociale : 3646

Pôle emploi : 3949

Maison de retraite

La Roseraie : 01.30.46.97.34

Les Quatre Saisons : 01.30.46.97.30

Halte-Garderie, crèches

La Souris verte : 01.30.59.67.99

Scolaire

Ecole Ste J.d'Arc : 01.30.59.61.15

Ecole Maternelle : 01.30.59.62.83

Ecole Primaire : 01.30.59.62.30

Collège de Houdan : 01.30.46.17.10

Lycée du Secteur : 01.34.86.66.70

Culture & loisirs

Médiathèque : 01.30.46.35.85

Office du Tourisme : 01.30.59.53.86

Donjon de Houdan : 09.72.96.64.38

Secteurs jeunes CCPH : 01.30.46.82.80

Réseaux

Sieed : 01.34.86.65.49

Suez (eau) : 0977 401 114 (urgence)

0977 408 408 (service client)

GAZ- GrDF : 0 800 47 33 33

Siahm (assainissement) 01.30.46.81.30

Sicae ely (électricité) : 01.34.94.68.00

Transports

Qpark (park. de la Gare) : 06.89.57.18.27

Transport Transdev : 01.30.46.96.60

SNCF : 3658 / 01.39.49.78.00

Croix Rouge en Pays Houdanais

Président : Guy Lebas

ul.payshoudanais@croix-rouge.fr

Tél. : 01 78 82 58 43

Point hygiène, transport social 32 route d'Anet

Horaires :

mardi de 14 à 17h, jeudi 9h à 12h / 14h à 17h30,

vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

Aide Vestimentaire La Vestiboutique

à l'étage du foyer municipal, rue des Jeux de Billes

Horaires :

mer. : 16h-8h, jeudi : 14h-17h

et vend. : 10h-12h30 / 14h=17h, sam. : 10h-12h30

Restos du Coeur

Responsable : Brigitte BENTO CORREIA

20 rue Saint Matthieu

Tél. : 01 30 59 34 95

ad78.houdan-cd@restosducoeur.org

Le centre est ouvert toute l'année.

Distribution alimentaire (sous conditions de ressources)

le mardi de 14h à 16h30 et

vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Le bulletin «Houdan ma ville» est édité par la mairie de Houdan.

Directeur de la Publication : Jean-Marie Tétart

Rédacteur en Chef : Isabelle Siméon.

Photos : Mairie de Houdan

Conception graphique et réalisation : Isabelle Siméon

Impression : Lescure Théol : La Heunière 27120 Douains Tél. 02 32 77 32 40.

Dépôt légal : Janvier 2022

Ce journal est édité sur papier recyclé. 2400 exemplaires.